

ADMINISTRATION :

Vanasse &amp; Lefrançois,

25 DU PLATON, Trois-Rivières.

Tél. Bell 373

# LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSE. GRO. LÉFRANÇOIS

Vanasse &amp; Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers.

25 Rue Du Platon. Téléphone 373

LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Directeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

## " LE BIEN PUBLIC "

LES TROIS-RIVIERES 24 AOUT 1911

### Une Cause entre Bonnes Mains

M. le Dr Normand, unanimement choisi par la délégation des oppositionnistes tenue samedi dernier à Yamachiche, a accepté la candidature dans Trois-Rivières-St-Maurice. Encore une fois, nous en sommes très heureux. M. Normand se présente comme indépendant.

Nous n'avons pas grand chose à ajouter qui puisse augmenter la faveur dont le nouveau candidat jouit auprès de notre population. Sa rigoureuse probité, son prestige personnel le serviront sans doute beaucoup dans la présente lutte électorale, mais ce qui permet en outre d'assurer le succès de son élection, c'est l'idée éminemment patriotique qu'il représente; l'idée d'une administration publique honnête, du maintien intégral d'une autonomie canadienne, malgré les audaces des impérialistes anglais; l'idée de la continuation sage de la politique nationale qui a fait le Canada prospérer, et cette continuation en dépit des efforts américains pour envahir présentement notre marché.

Nous ne nous dissimulons pas que pour ramener à ce point notre situation politique si malheureusement compromise, il nous faille des hommes de caractère, des hommes de première valeur; des hommes pour qui les attaches à un parti comptent moins et passent bien après les attaches aux principes. M. Normand est de ces hommes.

M. Normand n'a jamais jusqu'à présent pris part aux choses de la politique. Il ne doit pas à la politique non plus la position éminente qu'il a su se créer dans sa profession. Son ambition n'a jamais été de vivre des deniers publics dont il est en mesure de se passer. Bien plus, le fait d'accepter la candidature et la possibilité de nous représenter au Parlement, constitue pour lui un réel sacrifice. Nous le savons particulièrement, aussi le félicitons-nous de donner aux ramollis de toutes les couleurs ce rare exemple de désintéressement personnel, quand il s'agit de répondre au vœu du public qui le réclame.

Comme garantie de sa carrière future, M. Normand offre l'exemple de vingt ans de vie professionnelle, vécue au grand jour et sans une tache. Et c'est avec raison que le peuple qui est bon juge, considère comme suffisante cette garantie d'une vie d'honnête homme. La gangrène dans notre administration publique est généralisée à ce point, que la foule souvent se prend de lassitude et de dégoût; que devant les dilapidations publiques abondamment prouvées et cyniquement récuses par des farceurs éhontés, il se trouve de bonnes gens pour dire: bah! à quoi bon changer, voter pour ceux-là ou voter pour d'autres, nous serons toujours volés quand même.

Ce dicton déprimant ne va pas cependant jusqu'à contester l'honnête homme. Car quand un homme a eu ce courage de tous les jours, et à chaque âge de sa vie, de rester simplement honnête; d'être jeune et de rester sobre, de mettre sa fierté de ne devoir son pain qu'au travail et au seul travail, de donner à sa parole le crédit d'un billet de banque, tout cet ensemble de force morale que cela représente, commande de soi-même le respect du peuple. Et le peuple pense avec raison que l'honnête citoyen, si haute soit la position publique qu'il puisse occuper un jour, ne compromet pas à la légère une réputation laborieusement acquise et méritée.

Et quand aux heures critiques, la foule veut assurer le succès d'une cause qui lui est chère sans être trompée dans ses espérances, c'est à la porte de l'honnête homme qu'elle va frapper.

Puisque cette porte vient de s'ouvrir, encore une fois: tant mieux.

## L'ASSEMBLEE LAURIER

### ECHOS ET COMMENTAIRES

Avec le compte-rendu de l'assemblée libérale tenue aux Trois-Rivières jeudi le 17, nous rapportons les deux discours importants du jour, celui de M. Laurier et celui de M. Bureau. Nous rapportons dans notre précédent numéro les discours de MM. Monk et Bourassa prononcés ici le 6 août. Nos lecteurs feront bien d'y référer, et de comparer.

Nous savons trop ce que c'est que l'enthousiasme, voire, l'enthousiasme délirant d'une foule, comme disait le "Soleil," pour admettre avec les journaux ministériels que l'assemblée de jeudi n'a pas cessé de délirer d'admiration pour tout ce qui s'est dit et pour tout ce qui s'est vu.

On avait préparé à la foule un spectacle, et la foule, bonne fille, est venue voir le spectacle. Les discours ont été bien écoutés, mais pour ce qui est des applaudissements, nous n'en avons pas remarqués de formidables comme ceux qui éclatent spontanément d'une foule prise par une idée vigoureuse, par une pensée qui électrise au même instant, et l'orateur et l'auditoire; nous n'avons pas constaté enfin d'enthousiasme délirant.

Qu'est-ce que viennent alors nous chanter le "Soleil" et le "Canada"?

Au surplus, M. Laurier nous a un peu traités tous comme des gens qui ne lisent que le "Canada" et le "Soleil", comme des gens toujours disposés à croire ce qu'on nous conte "est arrivé."

Son discours, en tant que discours d'un chef politique qui vient rendre compte de son administration, est décevant. Il a eu tort de dire que l'assemblée était une réponse à l'assemblée précédente de MM. Monk et Bourassa; l'assemblée, pas plus que son discours, n'ont été une réponse à l'argumentation pourtant fort précise des autonomistes aux Trois-Rivières.

M. Laurier a été trouvé très habile par ses admirateurs; nous n'en dis convenons pas. Seulement, il est certaines habiletés que nous trouvons moins à leur place chez M. Laurier que chez David Lafontaine.

Son allusion aux batailles de coqs a eu un vrai succès chez nos amateurs d'ici. Libre à ceux qui veulent encore parler sur le vieux coq; quant à nous, si réellement M. Laurier n'a pas de meilleurs arguments à offrir que ceux qu'il donnait à ses fervents réunis ici, et venus des quatre coins de la Province, nous ne parlerons pas pour le coq.

M. Laurier dit que les nationalistes ont parlé de tout à leur assemblée ici: "excepté des questions à l'ordre du jour." M. Laurier ne nous parle, lui, que de la réciprocité, et un peu de la marine, mais à contre-cœur.

M. Laurier ne fait que nous répéter la balançoire de sa presse à gage en nous disant que la réciprocité est la seule question du jour, et que parler d'autres choses, comme de la marine et des scandales, c'est nous mettre

en petite estime auprès de ces messieurs.

C'est possible, mais peu nous chaut. M. Laurier et M. Bureau, et les autres, sont devant nous pour rendre leurs comptes, et tous leurs comptes. C'est nous, le peuple, qui devons les juger, et ce n'est pas à eux de dire: ne nous jugez que sur la réciprocité, car nous vous défendons bien d'agiter certains méfaits qui nous embêtent.

Comme nous ne sommes pas tous ici des lecteurs du "Canada," nous rions franchement de la bonne blague que veulent nous monter le vieux coq et ses poules, et nous voulons discuter tout le paquet: marine et scandales.

M. Laurier nous dit qu'il a traversé quatre fois les mers pour aller représenter le Canada et débattre nos intérêts. A chacune de ces fois, M. Laurier y a discuté militarisme et marine. C'est donc que la question est intéressante en Angleterre; pourquoi M. Laurier juge-t-il qu'elle n'a pas d'intérêt pour nous qui sommes précisément concernés?

M. Laurier avait toujours repoussé l'impérialisme à Londres et nous donnons aujourd'hui le texte même de ses paroles à la conférence de 1907. Que nos lecteurs les lisent, c'est la pure doctrine soutenue aujourd'hui par MM. Monk, Bourassa, comme par tous ceux qui sont un peu au courant de notre constitution.

Nous avons mieux à faire de développer nos ressources et d'acheter des canons, des fusils et des munitions de guerre, c'est encore ce que M. Laurier déclarait à Ottawa en 1902. Que nos lecteurs lisent le texte de "Crime et Suicide" que nous donnons ailleurs.

Alors, comment M. Laurier peut-il nous arriver aujourd'hui avec sa loi de marine "canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre" comme le déclarait M. Fielding?

C'est pour faire la police de nos eaux canadiennes, déclare M. Laurier. D'abord, est-ce vraiment bien sûr qu'elle est indispensable cette police là. Ensuite, en admettant qu'elle l'est, pourquoi cette clause qui la fait passer à l'Angleterre sur simple demande?

Nous avons un corps de police ici, mais c'est pour nous protéger, et non seulement quand nous n'avons à craindre ni voleurs ni bandits, mais justement et surtout quand nous en avons.

Notre ville n'a jamais eu l'idée de dire que notre police ne serait ici que lorsque nous sommes en paix, mais qu'elle serait immédiatement à la disposition de Québec ou de Montréal, toutes les fois qu'il y aurait à craindre un envahissement de bandits, ici comme ailleurs.

Nos lecteurs devraient bien lire et relire les textes que nous reproduisons ailleurs à propos des déclarations de M. Laurier sur le militarisme et ses conséquences. Les prétentions de MM. Bureau, Béland et Laurier y sont si magistralement réfutées que ça vaut la peine de goûter ça.

Ce ne sont ni des articles du "Canada" ni du "Soleil," ni même les bonnes histoires que M. Laurier sert à ses auditeurs des campagnes: ce sont les paroles du grand chef quand le chef parle à Londres ou à Ottawa, et qu'il met là un peu plus de retenue et de sérieux que lorsqu'il s'évertue à faire mousser la réélection de ses fidèles servants.

Lisez les textes, et comparez!

M. Laurier dit que nous sommes riches, et que notre commerce qui n'était que de 259 millions sous ces misérables conservateurs est aujourd'hui de 800 millions.

Alors pourquoi la réciprocité si la politique de protection, conservatrice continuée par M. Laurier a pu en 15 ans produire un pareil résultat?

Notre revenu, de 36 millions sous les bleus, sera de 130 millions cette année. Nous sommes riches dit M. Laurier. Fort bien, mais entre nous, y est-il pour beaucoup là-dedans? Nos revenus augmentent, mais la dette aussi. De 1907 à 1910 elle s'est accrue de 104 millions.

Puis vrai, M. Laurier tombe mal aux Trois-Rivières pour nous faire croire que nous sommes plus riches aujourd'hui que nous l'étions il y a vingt ans. Il n'y a pas un pauvre diable d'ici qui ne crie pas la misère. Les revenus sont bons, c'est vrai, mais tout est plus cher que jamais, et la vie est dure.

Les affaires sont mauvaises ici comme partout ailleurs, du reste, et le moment est mal choisi pour chanter notre richesse.

La seule chose qui prospère, à part celle des ministres et députés, c'est la classe agricole qui vend ses produits le prix qu'elle veut.

Et encore M. Laurier va-t-il changer cela avec sa réciprocité en amenant la concurrence des agriculteurs américains. Ce qui fait dire à M. Verville, député libéral à Montréal qu'avec les produits américains les ouvriers de Montréal paieront moins cher pour vivre.

Et si au moins le Gouvernement est si riche, comment se fait-il que nous des Trois-Rivières attendons depuis plus de trois ans la reconstruction d'un bureau de poste et d'une douane incendiés le 22 juin 1908.

Nous avons bien un abri temporaire qui a pourtant coûté \$10,000. Mais même avant la présente élection la première pierre du futur bureau de poste n'est pas encore posée et nous attendons encore l'édifice, quand partout ailleurs, il en pleut des bureaux de postes, des douanes et des quais.

Est-ce à la demande de M. Laurier ou à celle de M. Bureau qu'on est si lent, quoique riche, à nous rendre justice? Espère-t-on faire encore plusieurs élections avec la perspective de cette construction problématique?

Si le Gouvernement est si riche, comment n'a-t-il pas en la décennie de nous secourir lors du désastre de 1908, l'un des plus lamentables d'Amérique. Et s'il avait \$100,000 à offrir aux étrangers de San Francisco, et au solide réconfort pour les sinistrés de Campbellton, comment se fait-il qu'il n'ait eu rien pour nous?

M. Bureau a-t-il réellement parlé pour nous? ou s'est-il commodément contenté de la déclaration stupéfiante de celui à qui les journaux faisaient dire que ceux d'ici qui avaient subi le désastre étaient des gens en moyens, qui n'avaient besoin de l'aide de personne.

Nous savions pourtant ce que cette déclaration valait, et ceux qui alors se sont trouvés complètement ruinés, comme ceux qui encore aujourd'hui connaissent toutes les tranches de la faillite menaçante, regrettent qu'on ait si cavalièrement fermé la porte à toute offre de secours.

Puisque M. Laurier affirme avoir lu le rapport de l'assemblée nationaliste, il a dû voir le reproche si fondé que M. Normand parait alors en sa qualité de premier citoyen des Trois-Rivières, adressait au gouvernement à ce sujet.

Comment se fait-il que M. Laurier ne nous ait pas donné une franche explication à ce sujet?

Et comment a-t-il passé sous silence tous les scandales dont on accuse son administration. Entend-il les couvrir tous de ses cheveux blancs, comme il a couvert de sa protection Lanctot-la-peinture dont Sorel ne veut plus, et son ministre Oliver dont les électeurs ne veulent plus également comme candidat.

Le plus violent scandale traîne pourtant depuis quinze jours dans tous les journaux du pays, et M. Laurier ne pouvait pas l'autre jour l'ignorer.

Pourquoi n'a-t-il pas même tenté de se libérer lui-même, et son Gouvernement, de l'accusation précise et formelle d'avoir cherché à circonvenir la magistrature pour ne faire de la justice de ce pays que le vil instrument de la dictature ministérielle?

### Le Bien Public qui ne se Rend pas.

#### Un Sale Tour de Cow-Boy.

Nos amis nous téléphonent ce matin d'Yamachiche que nos lecteurs de la campagne ne reçoivent pas notre journal alors que le "Nouveau Trois-Rivières" et le "Reclame" qui, avec un ensemble touchant, vantent M. Bureau, sont distribués par paquets.

Nous pouvons certifier à nos abonnés que tous les jeudis le journal leur est adressé avec soin et confié à la poste. Nous prions ceux à qui notre journal parviendra aujourd'hui de s'assurer immédiatement de quel dépend la suppression du "Bien Public" de la semaine dernière.

Réclamez au bureau de poste le Bien Public adressé à votre nom le 17 août dernier comme il vous est adressé aujourd'hui le 24.

De notre côté nous ferons ce qu'il y a à faire. Nous en avons assez de ces moeurs d'apaches.

### Elections et Tempérance

La tempérance a devant elle un ennemi redoutable: les Elections.

Une campagne électorale a coutume d'être ch z nous une campagne d'intempérance.

Pour réchauffer le zèle des partisans et affermir leurs convictions, il faut, paraît-il, assaisonner la politique à la sauce piquante du whisky.

En sera-t-il ainsi cette année?

La politique va-t-elle rompre les digues élevés à grande peine pour enrayer l'intempérance?

Ou bien, la tempérance sera-t-elle assez énergique pour mettre la politique à la raison?

Nous posons la question à tous ceux qui, dans nos trois comtés de Champlain, de St-Maurice et de Markinongé, ont promis, sur la Croix, de tenir les engagements de la tempérance.

Or, le troisième article du règlement diocésain défend aux tempérants "d'offrir ou de recevoir des boissons enivrantes en temps d'élections politiques."

De plus, ceux qui ont pris la Croix de tempérance ont promis 1o de ne jamais faire usage de boissons enivrantes, excepté comme remède; 2o de ne jamais entrer dans les débits de boissons pour y boire ou faire boire les autres; 3o de ne jamais offrir de boissons alcooliques ni d'en recevoir; 4o de se conformer au règlement de la Société; 5o d'engager leur famille, leurs parents et leurs amis à ne pas faire usage de boissons enivrantes.

Donc, il est évident que les tempérants qui veulent être fidèles à ces engagements d'honneur ne peuvent recevoir de boissons des cabaleurs politiques, ni fréquenter les comités d'élection où l'on verserait à boire aux électeurs.

Bien plus, les tempérants peuvent, s'ils veulent s'en donner la peine, empêcher les comités établis dans leur paroisse de se transformer en buvettes. Ils n'ont pour cela qu'à s'entendre et à obéir au mot d'ordre que voici: "Donner avis aux organisateurs des élections qu'on ne veut pas de distribution de boisson enivrante ni aux comités, ni dans aucune maison privée dans un but de cabale ou pour maintenir la ferveur des partisans."

S'ils constatent qu'il se distribue quand même de la boisson en de tels endroits, ils protesteront et s'efforceront d'empêcher ces distributions. Si l'on ne tient pas compte de leurs avertissements et de leurs efforts, ils quitteront ces réunions pour n'y plus remettre les pieds.

Cela serait très effectif. Les agents d'élection préféreraient sans doute retenir la masse des honnêtes gens en faisant disparaître les cruches, plutôt que de faire de la politique stérile au milieu d'une poignée de "bibérons."

J'entends venir l'objection. Ce que vous prêchez là, dira-t-on, fait très bien sur le papier, mais ça n'ira pas du tout dans la pratique. C'est beau, mais ce n'est pas réalisable.

Pardon! Ce sera réalisable partout, à condition que l'on trouve dans chacune de nos paroisses quelques hommes de cœur qui veuillent s'affirmer. Et nous en avons partout des hommes de cœur.

Au reste, la preuve que cela peut se faire, c'est que cela s'est fait. La Ligue du Sacré-Cœur d'une paroisse de Québec, St-Anselme, comté de Dorchester, vient d'en donner le très beau spectacle.

Trente-trois chefs de groupes de la Ligue ont voté, vendredi dernier, des résolutions rédigées dans le sens que j'ai indiqué plus haut, et ils en ont envoyé une copie à chacun de leurs candidats.

Le texte de ces résolutions a été publié dans "l'Action Sociale" du lundi, 21 août.

Les deux candidats, MM. Sévigny et E. Roy, se sont engagés à signer les résolutions et à encourager, pendant la lutte électorale, le travail fait par la Ligue du Sacré-Cœur en faveur de la tempérance.

Le dimanche suivant, sur la demande des Ligueurs, le curé de la paroisse expliquait à ses paroissiens les résolutions adoptées et les engagements qu'elles comportaient. Toute la paroisse y souscrivit en manifestant son admiration pour les vaillants Ligueurs. Voilà une paroisse où la politique ne tuera pas la tempérance, et où la boisson ne tournera pas la tête aux électeurs. Heureuse paroisse!

Est-ce que toutes nos paroisses ne pourraient pas en faire autant?

En avant, Tempérants et Ligueurs! C'est le temps de se montrer et d'agir!

JEAN RIVARD.

### Convention conservatrice d'Yamachiche

Sous la présidence de MM. Hyacinthe Trahan, maire du village d'Yamachiche, Honoré Lapointe, maire de la paroisse d'Yamachiche.

Il est proposé par M. Arthur Peron, de St-Blois, secondé par le Dr J.A. Dufresne, de Shawinigan Falls, que M. le Dr L. Philippe Normand, maire de la ville des Trois-Rivières, soit choisi par cette convention comme candidat autonomiste en opposition à l'honorable Jacques Bureau, dans la circonscription électorale des Trois-Rivières et St-Maurice, pour l'élection devant avoir lieu le 21 septembre prochain, (1911).

Adopté à l'unanimité.  
[Signé]: Honoré Lapointe, Hyacinthe Trahan, L.A. Bellemare, sec.

### CARTES PROFESSIONNELLES

#### AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M.  
Avocat  
6, rue St-Joseph, Téléphone 233  
Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD, AVOCAT  
17 Rue St-Pierre. Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON  
— AVOCAT — Tél. 592  
38 rue ROYALE, Les Trois-Rivières

P. N. MARTEL, Avocat  
16 Bonaventure, Tél. Bell 61  
Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLESSIS C. R.  
Avocat  
4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65.  
Les Trois-Rivières

J. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B.  
Tél. Bell No. 38.

COMEAU & BELIVEAU,  
AVOCATS.  
8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

FRS DESILETS AUG. DESILETS  
DÉSILETS & DÉSILETS  
Avocats  
43 - AVENUE LAVIOLETTE - 43  
Tél. Bell 511 Trois-Rivières.

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L.  
AVOCAT  
6, RUE HART, Les Trois-Rivières  
Téléphone Bell 585

ARCHITECTE  
Tél. Bell, Main 2425, Montréal,  
Tél. Bell 153, Trois-Rivières  
CHARLES LAFOND,  
Architecte  
Membre A. A. P. Q.  
& I. A. du Canada  
Bâtisse du Séminaire  
103, St-Frs-Xavier, Montréal,  
15, Bonaventure, Trois-Rivières

C. J. BARNARD,  
Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre  
Bureau; 36 Bonaventure.  
Rcs. 108 rue des Forges  
TROIS-RIVIERES, P. Q.

J. P. MEUNIER,  
OPTICIEN  
Diplômé de l'Institut de Bostn  
172 RUE NOTRE - DAME, 172  
Trois-Rivières.

NOTAIRES  
Téléphone 491  
J. A. TRUDEL  
Notaire  
Agent à prêter et agent d'Immeubles  
Coin Hart & Bonaventure,  
Les Trois-Rivières

TELEPHONE 421 ARGENT A PRETER  
A. LEBRUN,  
NOTAIRE  
Gessionnaire du Greffe de feu P. DESILETS, N. P.  
23, Bonaventure 3-Rivières.

Téléphonez à  
**302**  
**Librairie Dollard**

POUR  
Albums,  
Articles de Bureaux,  
de Dessin,  
de Fantaisie,  
Religieux,  
Bons Romans,  
Cartes Postales,  
Crayons,  
Encres,  
Imagerie,  
Impressions,  
Médailles-Scapulaires,  
Ouvrages Classiques,  
Littéraires,  
Papeterie,  
Peintures,  
Plumes,  
Reliure,  
Tapisseries.

**J. A. CHARBONNEAU,**  
No. 27 Rue DU PLATON,  
Les Trois-Rivières.

Lisez et  
Abonnez-vous  
au  
**"Bien Public"**  
**\$1.00**  
par année.

Abonnez-vous au  
**"Bien Public"**  
journal indépen-  
dant et toujours  
intéressant.  
**\$100 par année.**

**Propriété à vendre**

Magnifique propriété dans le villa-  
ge d'Yamachiche, avec maison et dé-  
pendances, à d'excellentes conditions.  
S'adresser à M. Thomas D. Lamy,  
Yamachiche. 10 a. 3f.

**COURRIERS**

**Almaville**

Nous avons eu mardi de la semaine dernière le mariage de M. Édouard Marchand et de Melle Alma Veilleux fille de M. le capitaine Joseph Veilleux. La cérémonie a été à la fois édifiante et impressionnante par la piété des nouveaux mariés et par la beauté du chant que nous ont fait les demoiselles. Servaient de témoin aux époux M. J. Marchand, père du marié, et M. William Frigon, beau frère de la mariée des Chutes Shawinigan.

Le même jour eut lieu dans l'église du Mont-Carmel le mariage de M. Albert Veilleux, fils de M. le capitaine Veilleux et de M. Grondin de St-Maurice, mariés tous deux aux demoiselles Désaulniers, filles de M. Hormisdas Désaulniers du rang St-Michel.

Les trois couples accompagnés de leurs parents, prirent ensemble le dîner chez M. le capitaine Veilleux, qui a toujours une belle et bien généreuse hospitalité.

Dans l'après-midi de mardi, ils partirent tous trois en voyage de noces à Montréal et à d'autres endroits où ils ont des parents.

—La fièvre typhoïde qui règne au milieu de nous depuis l'automne dernier, diminue et paraît moins violente.

—De nouvelles constructions surgissent dans notre village et d'autres sont projetées. Almaville offre des avantages tout particuliers à ceux qui veulent bâtir. Son site est enchanteur et très salubre. Le prix des terrains est beaucoup moins élevé que dans les alentours et les taxes sont faibles comparées à celles de nos voisins.

—Le printemps prochain nous aurons un pont pour nous relier aux Chutes et les ouvriers d'ici seront presque aussi rapprochés des usines que ceux d'ailleurs.

—La Shawinigan Water and Power Co. a commencé les travaux de barrage du St Maurice à la tête des Chutes Shawinigan.

Aux eaux basses de l'été, paraît-il, il ne passera plus d'eau par les célèbres Chutes Shawinigan. Toute l'eau servira à obtenir des énergies électriques qui seront distribuées aux villes pour l'éclairage, l'industrie, et la traction. La nature fait là un grand sacrifice de sa beauté.

—Les usines établies aux chutes sont toutes très prospères et versent l'aisance à nos ouvriers, La Belgo seule distribue chaque jour un millier de piastres en salaires.

**St-Prosper**

Melle Ursule Trudel a obtenu avec grande distinction, un diplôme d'enseignement académique. Melle Bernadine Bacon a aussi obtenu un brevet d'enseignement.

Ces deux demoiselles ont fait toutes leurs études au couvent de notre paroisse chez les filles de Jésus.

Melles Annette Cloutier, fille de Philippe et Cécile Cossette, fille de Philias, ont décidé de laisser le monde. Elles sont entrées le 14 courant chez les filles de Jésus aux Trois-Rivières.

Le 13 courant, M. Alphonse Desjardins est venu établir la caisse Populaire ainsi que son annexe, la caisse scolaire. On attend beaucoup de bien de ses deux institutions.

—Le foin et le grain ici sont en abondance. Le foin s'est fait en de très bonnes conditions.

Le beau temps qui nous arrive nous fait espérer que la récolte des grains se finira dans des conditions favorables.

**St-Grégoire**

A l'âge de 3 mois et deux jours Marie Candide Rouleau, fille de M. Benjamin Rouleau décédée. Nos condoléances à la famille Rouleau.

A une convention nationaliste

L'Honorable Tom Chase Casgrain a été choisi candidat oppositoniste à Dr Gustave Turcotte ministériel. Nos félicitations.

**Pointe du Lac**

Grande réjouissance chez M. Adolphe Montour à l'occasion de la visite de M. Sévère Montour absent depuis 56 ans. Ce dernier quitta la Pte du Lac à l'âge de 18 ans et aujourd'hui il porte allégrement ses 78 ans.

Il a servi deux ans dans la guerre civile en 1862. Il demeure à Fairy Bow Missouri où par un travail assidu, il s'est acquis une gentille aisance. Il est des plus heureux de pouvoir de nouveau respirer l'air du pays natal. Nous lui souhaitons tout le bonheur possible pendant son séjour dans le beau Canada.

**St-Narcisse**

Samedi le 12 courant ont eu lieu en notre paroisse, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, les funérailles de M. Emile Frenette, fils de M. Joseph Frenette.

Les membres de l'Union St-Joseph sous la direction de M. W. Garceau, assistaient aux funérailles.

Les porteurs étaient MM. J.-B. Cossette, Chs. Gervais, Uldoric Pronovost et Alfred Cossette.

**St-Tite**

—Notre Pèlerinage annuel au Cap de la Madeleine se fera cette année le 3 septembre prochain. Le voyage se fera dans la même journée.

—Bon nombre de nos gens se sont rendus à Grand'Mère afin d'assister à l'assemblée convoquée par notre ex-député M. P. E. Blondin. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

—Dimanche dernier les membres de notre Fanfare se sont rendus à Ste-Thècle pour assister à un grand pique-nique organisé par l'Union St-Joseph. Ils ont fait, paraît-il, un magnifique voyage.

—Nous devons de grandes félicitations aux Révérendes Soeurs de la Providence ainsi qu'aux élèves finissantes de l'année 1910-11 pour le succès que ces dernières ont remporté devant les examinateurs. Toutes ces demoiselles, au nombre de sept, qui se sont présentées pour obtenir leur diplôme ont été diplômées avec distinction.

Ce sont, pour le diplôme modèle : Delles Lydia St-Arneault et Emérentienne Dessureault, pour le diplôme élémentaire, Blandine Lefebvre, Marie Ange Massicotte, Amanda Bordeleau, Blanche Lefebvre et Alma Massicotte.

—Cinq anciennes élèves du couvent de St-Tite ont dit adieu au monde et sont parties au commencement de cette semaine pour le noviciat des Révérendes Soeurs de la Providence à Montréal. Ce sont : Blandine Lefebvre, Yvonne Brouillette, Angéline Massicotte, Olyvine Pronovost et Lydia St-Arneault. A toutes, nous souhaitons Persévérance et Bonheur.

—MM. P. E. Déglise, Jos. Jacob, Nap. Gadoury, Rolland et Albert Beauchemin, sont partis à la fin de la semaine dernière pour un voyage d'affaire à l'île d'Anticosti.

M. A. Blouin, comptable à la Banque Nationale est parti la semaine dernière pour Ste-Marie de Beauce où il passera ses vacances.

M. l'abbé Emile Cloutier, était de passage ici cette semaine.

Le Rév. Frère Paul de la Croix des Frères de St-Gabriel passe quelque temps de vacance chez des parents à St-Tite.

Delle Corinne Dessureault est partie pour une promenade de quelques jours chez des parents et amis aux 3 Rivières.

Delles Berthe Neault et Léopoldine Ferron sont également parties en promenade aux Trois-Rivières au commencement de la semaine.

Delle Jeannette Moreau de Notre-Dame des Anges était en promenade chez M. Gilles Dessureault au commencement de cette semaine.

Delles Blanche Marchand, des Épinières et Maria Marchand, de Champlain, étaient en promenade chez M. Léger Desaulniers au commencement de la semaine.

Delle Eva Desaulniers est revenue d'une promenade d'une quinzaine à St-Maurice et 3-Rivières.

Delle Jeanne Chevreau, de St-Vincent de Paul, passe un mois de vacance chez M. Sauschagrin, agent du Canadien-Nord.

Melle Berthe Dessureault est partie pour une promenade de quelques jours à N. Dame des Anges.



Si vous avez à coeur le progrès de la ville des Trois-Rivières et du district, tenez vous au courant de toutes les questions qui nous concernent.

ABONNEZ VOUS AU  
**"BIEN PUBLIC"**

Journal qui discute librement les Intérêts du peuple libre.  
**\$1.00 - - - PAR ANNÉE.**



**T. LYMBURNER & FILS**

Forgerons et Manufacturiers de Voitures de toutes sortes.  
Attention spéciale au réparation des Voitures

Garage d'Automobiles, Huile et Gazoline à vendre. Réparages de toutes sortes.  
Automobile 'Everitt' à Vendre

44 Rue ST-GEORGES, 99 Rue ST-ANTOINE,  
LES TROIS-RIVIERES, P. Q.

Maison Fondée en 1827 Téléphone Bell 211

**BELLEFEUILLE & FRERE,**  
MANUFACTURIERS DE

Poeles, Eviers, Chaudrons, Colonnes, Garnitures de Balcons et Cimetières, Machineries de toutes sortes.

277 Rue NOTRE-DAME, Trois-Rivières.  
Prix Spéciaux pour Contracteurs et Marchands.

**MAGASIN MODERNE**  
**GENEST & CLOUTIER**  
Tél. Bell 155 148 rue Notre-Dame.

Remèdes patentés, Articles de Toilette, Parfumeries de toutes marques.

Si vous voulez vous rafraîchir, entrez et demandez un verre de Soda à la crème à la glace et au jus de fruit ; c'est excellent, et le service se fait d'une manière hygiénique.

Chocolats Huyler's, Gauong, etc.  
Une attention spéciale à Messieurs les Barbiers.  
Magasin voisin de M. Lucien Lajoie, 148 rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

**25** Incom-  
parables OCCASIONS Vendredi  
et Samedi Rien que  
pour 2 Jours **25**

No. 1  
**Alpacas de Couleurs**  
Quelques pièces seulement léger, pour robes ordinaires ou de toilette, 40 pes de largeur, noir et blanc, gris et blanc, bleu-marin, brun, rose, bleu-pâle, etc. Vendredi et Samedi ..... **19c**

No. 3  
**Collets de Fantaisie**  
et Jabots en belle broderie suisse, aussi en guipure plusieurs dessins, valeur réelle 25 à 50 cts. Vendredi et Samedi, votre choix..... **15c**

No. 5  
**Lacets de Bottines**  
36 à 45 pouces de longueur, très bonne qualité, prix régulier 30c la doz. Vendredi et Samedi, la doz..... **10c**

No. 7  
**Fil à Coudre**  
Bobine de 6c, 275 vgs, pour 5 cents. Ou la douzaine Vendredi et Samedi ..... **57c**

No. 9  
**Rugs en Pluche**  
doz. de Rugs en pluche rouge, 12 x 30, pour porte, qual. 1.25 Vendredi et Samedi. **89c**

No. 2  
**Pantalons en Batiste**  
Pantalons en batiste va-lant, plissé, garnis de dentelles, VENDREDI et SAMEDI..... **27c**

No. 4  
**Jupons en Batiste**  
Jupons en batiste, volant en linon avec rangées d'entre-deux en dentelles pour dames. Vendredi et Samedi, 80c, \$1.09 et..... **1.19**

No. 6  
**Cache-Corsets**  
Cache-corsets en batiste, devant avec remplis et entre-deux en broderie garnis de dentelles et rubans. Vendredi et Samedi..... **35c**

No. 8  
**Blouses en Percalé**  
Magnifiques blouses genre tailleur de couleur bleu pâle, rosé, vieux rose, vert pâle, valeur régulière \$1.40. Vendredi et Samedi..... **69c**

No. 10  
**Rubans**  
1350 vgs de beau ruban de soie de couleur et noir, 4 pes de largeur Vendredi et Samedi... **10c**

CHEZ

Lajoie, Frère & Cie

120 - 122 Notre-Dame.

1000 VERGES A 39c.

Valeurs hors de pair dans les étoffes à Robes. Il y va de l'intérêt de chaque cliente de ne pas laisser passer de pareilles occasions.

Environ 1000 verges d'étoffes à robes noires et couleurs, y compris de la popeline, serge, voile de laine, mohair de fantaisie, Alpaca. Qualité de 50 et 65c. Vendredi et Samedi. **39c**

No. 11  
**Bas pour Garçons, Fillettes et Dames**  
En coton à côte 1-1 semelles, sans couture, pointes et talons doubles, plusieurs couleurs, prix rég 25c Vendredi et Samedi. **12<sup>1</sup>/<sub>2</sub>c**

No. 12  
**Ceintures Echantillons**  
100 Ceintures échantillons, modèles superbes, cuir élastique ou fantaisie, jolies boucles, valeur réelle 50c. pour Vendredi et Samedi... **19c**

No. 13  
**Nainsook (Spécial)**  
5 pièces seulement de nainsook de 42 pes de large, extra bonne qualité, d'un fini fin et soyeux, bon marché à 25c. Vendredi et Samedi. **18c**

No. 14  
**Rubans de 25c pour 17<sup>1</sup>/<sub>2</sub>c**  
1500 vgs Rubans Duchesse, Taffetas ou moirée, 5 pouces de largeur, pure soie, superbes qualités. Choix complet de couleurs.

No. 25—400 Vgs Etoffes Santoy  
Jolies marchandises soie et laine pour robes de toilette, dans les nouvelles nuances de Tan, Vendange, Aéroplane, Bleu Roi, Gris. Valeur régulière 1.10, très spécial, Vendredi et Sam. **50c**

No. 15  
**Fil de Soie**  
Bobines de 50 vgs blanc et quelques couleurs. Régulier 5c. Vendredi et Samedi..... **2<sup>1</sup>/<sub>2</sub>c**

No. 17  
**Corps et Caleçons**  
Corps et caleçons en bal-brigan et fil, extra bonne qualité. Bon marché à 50c. Vendredi et Samedi ..... **39c**

No. 19  
**Chapeaux d'Enfants**  
Chapeaux d'enfants Gáléa ou chapeaux à bord droit valeur de 50 et 70c, à sacrifier au prix de Vendredi et Samedi..... **29c**

No. 21  
**Bas Llama**  
10 doz seulement de bas en cachemire noir tout laine, vendu partout et toujours 50c. Deux jours seulement..... **39c**

No. 23  
**25 doz. chaussettes pour messieurs assorties de couleurs, noir et bleu, bleu et blanc, avec pois, Qualité de 39c. Vendredi et Samedi.....** **19c**

No. 16  
**Restant de Broderie et Coupons de Dentelle.**  
Entre deux broderie "trou trou" Broderie et Dentelle, longueurs utilisables Vendredi et Samedi **Moitié Prix**

No. 18  
**Corps et Caleçons Athlétique**  
Manches courtes et caleçons aux genoux. Qualité toujours vendue 75c, il nous faut tous les vendre à... **42<sup>1</sup>/<sub>2</sub>c**

No. 20  
**Sacs à Linge**  
Dans les couleurs de bleu vert, rouge, prix régulier 25c, Vendredi et Samedi..... **15c**

No. 22  
**Rept Mercérisé**  
Nuances dans les plus nouvelles teintes, pour costume ou robe d'été. prix régulier 30c, Vendredi et Samedi ..... **18c**

No. 24  
**Duck à Costumes**  
Pâte ou foncé, Qualité de 15 cents. Vendredi et Samedi..... **11c**

**Une Page d'Histoire**  
A Propos de la Marine

Les lignes qui vont suivre ne sont point de nous. Nous les copions textuellement du rapport des délibérations de la conférence impériale tenue à Londres en 1907. Elles sont plus qu'un récit, elles résument toute la question de la défense navale impériale. Ébauché aux conférences précédentes, ce projet se précisait sous l'inspiration du Dr Smartt à la conférence de 1907. La résolution engageant le concours de toutes les colonies était soumise. Chacun prenait l'attitude qui lui paraissait la plus convenable aux intérêts de son pays et de l'empire. La résolution échoua. L'opposition de Sir Wilfrid Laurier avait déjoué tous les plans impérialistes.

Qu'on lise attentivement le texte de la résolution et les remarques de ceux qui prirent part au débat. L'on n'imposait aucun plan particulier aux colonies. Tout ce qu'on leur demandait, c'était de faire quelque chose, donner de l'argent, construire une marine locale ou suggérer un autre moyen.

Nous ne ferons rien pour le présent et nous ne nous engageons même pas pour l'avenir, répondit Sir Wilfrid Laurier.

Après cette lecture, le public jugera si nous avons raison ou si nous avons tort d'accuser sir Wilfrid Laurier de manquer à sa parole et d'imposer au pays une politique que le peuple a appris, de la bouche même du premier ministre, à répudier.

Voici cette page d'histoire. Ceux qui peuvent être appelés à discuter cette question feront bien de la conserver.

**La défense navale**

"Dr Smartt.—Serais-je dans l'ordre, après le débat d'hier, en proposant maintenant la résolution relative à la défense navale? Je ne crois pas que cela prenne beaucoup de temps, car elle est de sa nature telle qu'il n'est pas nécessaire d'insister pour la rendre acceptable à la conférence: "Que cette conférence, reconnaissant la vaste importance des services rendus par la marine militaire, dans la défense de l'empire et la protection de son commerce, et l'importance absolue de la maintenir dans le plus haut état d'efficacité possible, croit qu'il est du devoir des domaines au delà des mers de contribuer au maintien de la marine militaire en la manière

"déterminée par leurs législatures— cette contribution consistant soit en un octroi de fonds, soit en l'établissement d'un système de défense maritime locale, ou en d'autres services, dont la nature pourra être déterminée après consultation avec l'Amirauté, et il me charge de vous dire qu'il laisse les choses entièrement entre les mains de la conférence quant aux modifications ou à l'omission des mots relatifs à l'Amirauté. Du reste, il ne s'y objecte en aucune façon.

Dr Smartt.—Je fais cette proposition parce que je crois que nous avons tous été impressionnés par le caractère du débat et par la nécessité de maintenir l'entière efficacité de la marine; je crois aussi que nous apprécions tous les efforts du premier Lord de l'Amirauté pour s'entendre avec nous, en demandant aux représentants des domaines extérieurs de contribuer à renforcer la marine en établissant des défenses locales d'un caractère maritime. Je suis convaincu qu'une politique de ce genre se recommandera fortement à plusieurs des domaines de Sa Majesté par delà les mers. D'après les déclarations du premier Lord de l'Amirauté, je comprends que la construction de sous-marins, de contre-torpilleurs, l'établissement d'une réserve navale, de défenses locales et de choses de ce genre seraient d'un avantage considérable pour la force générale de la Marine. Personne, je crois, ne saurait s'opposer à la résolution, car elle déclare distinctivement que la chose reste entre les mains de chaque législature individuellement et bien que l'argent ne doit être dépensé qu'après consultation avec l'Amirauté, cela n'enlève en aucune façon à chaque colonie son droit d'être entendue et pratiquement de décider quant à la meilleure manière d'employer les fonds. Je comprends d'après le caractère du débat qui a eu lieu à la conférence et par l'accueil qu'on nous a fait— ceux d'entre nous qui ont eu l'avantage de discuter la question avec le premier Lord de l'Amirauté et ses collègues.—Que l'Amirauté dans cette affaire traitera les colonies de la façon la plus sympathique et il en résultera un mouvement très avantageux pour la défense de l'empire. Nous reconnaissons tous, je crois, que le temps arrive où les colonies ne pourront plus raisonnablement espérer que la Grande Bretagne soutienne seule ce lourd fardeau de la défense. Le commerce de l'empire devient maintenant si énorme que l'importance vitale pour elles aussi bien que pour le cœur même de l'empire d'une protection entière et

adéquate, devient de plus en plus évidente. Je suis donc fermement convaincu qu'il est du devoir de la conférence d'adopter une résolution générale de ce genre avant qu'elle prenne fin. Nos travaux tirent déjà à leur fin et je ne veux pas citer des faits, les chiffres et des statistiques, qui d'ailleurs nous ont déjà été soumis. Je me contenterai donc simplement de soumettre cette proposition et j'espère qu'elle sera acceptée par tous les membres de la conférence.

Sir Wilfrid Laurier.—Je regrette de dire que le Canada ne saurait accepter cette proposition. Nous avons déclaré il y a déjà plusieurs années que nous avons beaucoup à faire sous ce rapport dans notre pays avant de nous engager ainsi d'une manière générale. Le gouvernement du Canada a beaucoup fait au point de vue de la défense impériale. Notre action n'a pas été comprise au début, mais je suis heureux de constater que le premier Lord de l'Amirauté admet que nous avons fait beaucoup plus qu'il ne le croyait. Il est impossible, dans mon humble opinion, d'adopter une politique uniforme en cette matière; la disproportion avec la mère patrie est trop grande. Elle n'a pas, souvenez-vous en, de dépenses à encourir pour les travaux publics, tandis que dans la plupart des colonies et certainement au Canada, nous avons à taxer jusqu'à l'extrême limite de nos ressources pour le développement du pays, nous ne saurions contribuer ou promettre de contribuer plus que nous ne faisons pour le moment. Si l'on insistait sur l'adoption de cette proposition, je serai obligé, pour ma part, de voter dans la négative."

Dr Smartt.—Mais les travaux publics dont vous parlez sont d'un caractère productif et d'un intérêt vital pour votre confédération.

Sir Wilfrid Laurier.—Certaines de nos voies ferrées n'ont jamais payé un sous d'intérêt ni même leurs dépenses.

Dr Smartt.—Cependant elles ouvrent le pays et le développent énormément. Toutes les colonies construisent des chemins de fer de développement et d'un caractère tel qu'ils ne produiront pas de revenus avant plusieurs années. J'aurais cru que la rédaction de la résolution vous était particulièrement favorable, car elle vous permet de contribuer au maintien de la marine soit en fournissant de l'argent, soit par un système de défense locale, soit par d'autres services. J'aurais compris que le Canada protestait énergiquement l'autre jour que certains de ces services étaient de la nature

d'une défense locale.

Sir Wilfrid Laurier.—J'ai dit tout ce que j'avais à dire à ce sujet.

Le Président.—Je crois qu'il serait malheureux d'adopter cette résolution si nous ne sommes pas unanimes.

Dr Smartt.—J'aimerais bien entendre les opinions des représentants des autres parties de l'empire.

M. Deakin.—Je n'hésiterai pas à continuer la discussion si on le désire; mais si nous n'allons pas adopter la proposition, ce n'est pas la peine.

Dr Smartt.—Je crois qu'il serait très malheureux que nous n'adoptions pas quelque chose. Nous avons fait tant de pieuses affirmations qu'il est temps qu'il en résulte quelque chose de pratique.

Sir Wilfrid Laurier.—La résolution peut être adoptée à la majorité. Pour ma part, je devrai voter dans la négative.

Sir Joseph Ward.—Pour qu'il en résulte quelque bien, nous devons être unanimes.

Dr Smartt.—Je crois que oui.

M. Winston Churchill.—La résolution ne vaudra pas grand'chose s'il n'y a pas unanimité.

Le président.—Il vaudra mieux, je crois, ne pas aller plus loin maintenant.

Sir Wilfrid Laurier.—Les représentants des domaines britanniques par delà les mers ont essayé jusqu'à présent d'être unanimes. Je regrette que nous ne puissions pas l'être sur cette question. Le Dr Smartt peut donc soumettre sa proposition ou la retirer; mais si l'on insiste, je devrai voter dans la négative.

Dr Smartt.—Je suis absolument entre les mains de la conférence. Je ne désire pas insister sur une proposition qui ne rencontre pas l'approbation de tous ceux qui en font partie, surtout l'orsqu'il s'agit de ce caractère particulier. Nous ferions peut-être mieux de l'ajourner à la prochaine séance. D'ici à mardi je pourrai peut-être la modifier de manière à la rendre acceptable à Sir Wilfrid Laurier.

(Rapport de la conférence impériale de 1907, pages 472, 473 et 474.)

Le débat ne fut pas repris, et la résolution fut abandonnée.

Le "Bien Public" a le courage de dire sa pensée sur les hommes et les choses.

Pour vos impressions de toutes sortes, allez chez **Vanasse & Lefrançois.**

LE PACIFIQUE CANADIEN

(La seule ligne entièrement Canadienne.)

EXCURSION DE MOISSONNEURS

LES 3 ET 25 AOUT

Pour Winnipeg et l'Ouest Canadien. \$10.

De toutes les Stations dans la province de Québec

Aucun changement de chars depuis Montréal jusqu'à l'Ouest canadien. Aucun embarras de données ou d'inspection d'immigration.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'agent du Pacifique Canadien le plus rapproché ou à

**D. CHENEVERT, Agent.**  
No. 178 Notre-Dame, Trois-Rivières

Vous trouverez de bonnes Epiceries et Provisions

CHEZ Jos. L. Durand

No. 31 DES FORGES.

PAUL DUVAL

MARCHAND DE Chaussures et Claques

18, DES FORGES

(Vis-à-vis le Marché.)

Assortiment complet de Chaussures de toutes sortes à très Bas Prix.

Voyez notre installation de vitrine.



Excursions DE MOISSONNEURS

DANS LE NordWest Canaden

LE 25 AOUT \$10.00

A MOOSEJAW et l'est. Prix réduits proportionnellement pour autres stations au delà, y compris Macleod, Calgary et Edmonton.

Excursions de Chercheurs de Homes à Manitoba, Saskatchewan et Alberta

22 août et 5 et 19 septembre. Billets bons pour 60 jours.

EXPOSITION DE TORONTO.

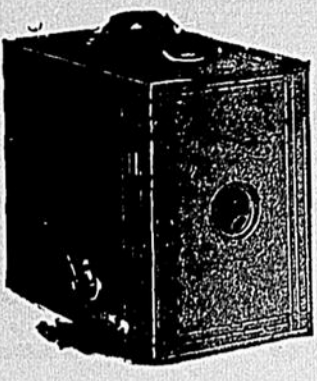
26 Aout au 11 Septembre

Voyage aller et retour des Trois-Rivières.

2, 4, septembre - - - - - \$8.00  
1, 3, 5, 6, 7 septembre - - - - - \$12.50  
Limite de retour : 12 septembre 1911.

Bureau des Billets : en ville, 178 rue No. tre-Dame.

D. CHENEVERT, Agent.



**CAMERAS  
KODAKS**

Cartes Postales, Papier Régala, Etc.

**R. W. WILLIAMS,**  
Pharmacien et Opticien

2 Rue HART.

Chocolats et Bonbons toujours frais.

**La Banque Provinciale  
DU CANADA**

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

SIEGE CENTRAL : 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA  
BUREAU DE DIRECTION

Président : M. H. LAPORTE, Vice-Président : M. W. F. CARSLY  
Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN  
Monsieur ALPHONSE RACINE, L. J. O. BEAUCHEMIN  
Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.

BUREAU DE CONTROLE  
(Commissaires censeurs)

Prés. : Hon. SIR ALX. LACOSTE, Vice-Prés. : Dr E. P. LACHAPPELLE  
Hon. SIR LOMER GOUIN

Gérant Général : TANCRÈDE BIENVENU  
Inspecteur : J. W. L. FORGET. Asst. Insp. J. A. TURCOT.

La Banque Provinciale du Canada, accepte le compte d'épargne depuis \$1.00  
Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne  
Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires  
Censeurs.

Vous pouvez aussi déposer votre argent sur **Certificat de Dépôt** spécial, payable à  
**Huit Jours d'avis** et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c.  
l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir : 3 mois, 3 p. c.  
6 mois, 3 1/2 p. c. 12 mois 3 3/4 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme  
de \$500 ou plus.


SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIÈRES  
BUREAU : 56 RUE DES FORGES,  
CICGES PELLERIN,  
GÉRANT



**M. Lavigne**

Coiffure, Manicure, Massage,  
Shampoo, Crème, Poudre, Pos-  
tiches, Perruques, Ornaments et  
Parures pour la tête, Cheveux  
travaillés tous genres, Cheveux  
teints toutes couleurs.

20 Rue PLAISANTE,  
Trois-Rivières.  
Tel. 316



**ADAMS BROS**

BOSTON CONFECTIONERY  
AND FRUITS STORE.

58 RUE DES FORGES,  
Trois-Rivières.

Les meilleurs Chocolats de  
toutes formes et goûts.

La meilleur Crème à la Glace,  
Fruits et Bonbons de pre-  
mière classe.

Institutrices demandées

On demande trois Institutrices à  
St-Jean des Piles, pour la prochaine  
année scolaire.

S'adresser au  
Secrétaire-Trésorier

**Pour les Colons**  
A LA RECHERCHE  
**Des Foyers**

EXCURSION DE COLONISATION

Manitoba,	Mai	30
Sascatchewan	Juin	13, 27
et	Juillet	11, 25
l'Alberta.	Août	8, 22
	Sept.	5, 19

**Billets Bons pour 2 Mois.**

Pour plus d'informations s'adresser  
aux agents de la Cie du Pacifique Can-  
adien.

**D. CHENEVERT, Agent**  
No 178 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières

**EXCURSION  
A BON MARCHÉ.**

DES

**Trois-Rivières à**

Vancouver, Victoria, Seattle, Portland,	Et Retour	\$104.70
San Francisco, Los Angeles, San Diego, etc.,	Et Retour	\$119.70

Bon pour Partir du 1er Juin au 30 Sept.  
Retour jusqu'au 31 Octobre.

**PRIX TRES REDUITS**

Pour les endroits ci-dessus :  
Les 4, 5, 9 jusqu'au 21 et le 26 juin.  
Limite de retour le 15 septembre.

**D. CHENEVERT, Agent.**

PROVINCE DE QUEBEC, } Cour Supérieure  
District des Trois-Rivières, }  
No. 29  
Dame Léa Tessier, de la paroisse de Ste-  
Thècle, épouse commune en biens de Amé-  
dée Gervais, cultivateur de la dite paroisse,  
autorisée à ester en justice. Demanderesse  
vs. Le dit Amédée Gervais, Défendeur.  
Une action en séparation de biens a été  
instituée en cette cause le huitième jour de  
juillet courant.  
Trois-Rivières, 8 juillet 1911.  
P. N. MARTEL,  
Procureur de la demanderesse.

On demande

On demande un jeune garçon pour  
conduire l'ascenseur et un infirmier.  
S'adresser à : la supérieure  
de l'Hôpital St-Joseph. 3a. 3f.

**Conseil-de-Ville**

Conseil de Ville, 15 août 1911.

Le conseil est au complet.

Lecture d'une lettre de l'Union Mu-  
sicale qui demande la salle de l'Hôtel  
de Ville pour en faire l'inauguration  
par un concert. Les recettes seraient  
affectées au paiement des nouveaux  
uniformes des membres de l'Union.  
La salle est déjà donnée à la sympho-  
nie.

Les charretiers envoient une requête  
aux conseillers demandant le renvoi du  
constable Roy, gardien de la paix à la  
gare. Les charretiers ne donnent au-  
cune raison motivant leur demande.  
Cette requête est référée au président  
du comité de police.

M. C. N. Paquin demande la per-  
mission de construire un marché à  
poisson à l'endroit où l'on vend ac-  
tuellement du poisson sur les quais.  
M. le maire Normand fait remarquer  
que l'état actuel du marché à poisson  
est une disgrâce pour Trois-Rivières.  
En effet, situé comme il l'est, à proxi-  
mité des bouches d'égoût de la ville,  
il est tout à fait contraire à l'hygiène  
qu'il se vende du poisson à cet endroit.  
Si l'on veut faire quelque chose de ce  
côté, il faudrait mieux faire bien et  
bon. L'hygiène exige cela. On re-  
fère au surintendant de voir exacte-  
ment ce que veut M. Paquin.

MM. J.-Bte. Bertrand, Uldéric La-  
certe et George Leprohon, offrent, le  
premier un nouveau genre de para-  
tonneres ordinaires sur l'Hôtel de  
Ville et les écoles. On réfère la ques-  
tion au comité général où on entendra  
ces messieurs ainsi que M. l'abbé Mo-  
reau, professeur de physique au sémi-  
naire.

M. Georges Méthot notifie le Con-  
seil que si après trente jours il n'a pas  
procédé en vue de faire vérifier les  
comptes et les livres de la corporation,  
il poursuivra en Cour Supérieure. Sa  
lettre ne porte pas de date. M. Bour-  
geois dit que cette lettre ne demande  
pas d'autre réponse qu'un accusé de  
réception étant donné que le Conseil a  
déjà pourvu à ce qu'une audition des  
livres soit faite en septembre par M.  
Gonthier.

M. le docteur Badeaux envoie une  
lettre par laquelle il demande d'être  
nommé directeur du bureau de santé.

Il y a une demande antérieure du  
docteur Panneton. On les entendra  
en comité général jeudi soir.

MM. Ferron et Frère produisent un  
compte de brique au montant de \$193.  
Les bons fournis par les MM. Ferron,  
ne correspondent pas au montant du  
compte produit. MM. Ferron et Frère  
sont prêts à assermenter leur compte  
M. Parent produira les bons jeudi.

M. O. Beaulac présente au Conseil  
le représentant d'une compagnie qui  
s'offre à construire une ligne de tram-  
way électrique entre les Trois-Rivières  
et le Cap au coût total de \$200,000.  
La ville aura garantir \$50,000 de bon-  
nus, donner une exemption de taxes  
pour 15 à 20 ans etc.

M. le maire lui demande de faire ses  
offres par écrit. Il sera devant le pro-  
chain conseil avec ses offres en bonne  
et due forme.

M. Ryan proposa secondé par M.  
Bourgeois que le rapport du comité  
des finances fut adopté. Malheureuse-  
ment le rapport ne contenait la signa-  
ture que de trois membres du comité  
alors qu'il en fallait quatre. Un autre  
échevin voudra bien voir les comptes  
et les signer.

Le conseil s'ajourne à une huitaine.

**Nous accusons réception**

In Memoriam.

Sous ce titre un opuscule dans le-  
quel se trouvent réunis l'oraison funè-  
bre prononcée par Sa Grandeur Mgr  
Cloutier sur la tombe du regretté M.  
l'abbé Arthur Gélinais, ainsi que les  
néchrologies publiées dans les jour-  
naux.

C'est un précieux souvenir que  
chacun des nombreux amis du dispa-  
ru conservera pieusement.

Merci de l'envoi d'un exemplaire

Le grand menteur.

Nous recevons un exemplaire d'une  
fort jolie brochure ayant pour titre  
"Le grand menteur" et qui bataille  
ferme contre la grande plaie de l'al-  
coolisme. Une foule de traits, d'anec-  
dotes, démontrent à l'évidence com-  
bien l'alcool ment quand il nous pro-  
met la joie et la santé. Ce sont, bien  
au contraire, les larmes, la maladie et  
la mort qu'il apporte.

Ce petit livre signé : R. G. P. est à  
lire, et nous remercions cordialement  
l'auteur de l'envoi d'un exemplaire.

La lutte Antialcoolique

Avec la dédicace : "Pour vous  
Mesdames."—Un autre petit livre  
palpitant d'intérêt, écrit par le Rév.  
Père Constant Doyon, dominicain.

Pour vaincre l'alcoolisme, l'auteur  
demande le bon support des femmes.  
"Les hommes, dit-il, se glorifient de  
la puissance des conceptions élevées;  
les hommes font les grandes choses :  
oui, mais les femmes forment les hom-  
mes."

Merci de l'envoi.

**L' "Eclair"**

Journal hebdomadaire, publié à  
Montréal par M. F. Bourbonnière,  
C. R., et Secrétaire de la Chambre de  
Commerce. S'adresser pour abon-  
nement au No 76 St-Gabriel.

La Rédaction annonce qu'elle s'in-  
téressera à toutes les questions d'in-  
térêt général, et les considérera spé-  
cialement au point de vue légal. Les  
nombreux articles de ce premier nu-  
mero sont des plus instructifs à lire.  
Bon succès à l' "Eclair."

**Une Prime Artistique**

Le "Canada-Français" journal libé-  
ral de St Jean, offre à ses abonnés un  
certain nombre de primes qui sont  
absolument remarquables.

Nous recevons l'une d'elles qui est  
une reproduction du célèbre tableau  
de Luc Fildes, "Le médecin." La  
photogravure est, de 22 pouces par 28,  
est elle-même d'un fini parfait.

Merci de l'envoi.

**Voyage au Témiscamingue**

(Suite)  
L'AVENIR.

Qu'est-ce que l'avenir nous réserve ?  
Notre race est elle condamnée à dis-  
paraître tôt ou tard dans le "grand  
tout," si cher à certains assimilateurs  
et aux tenants des "compromis hono-  
rables" ?

Serons-nous noyés et perdus à ja-  
mais parmi cent races diverses qu'une  
immigration néfaste déverse chaque  
année dans notre beau pays ?

Nos pères étaient 60000, en 1760 :  
ils ont survécu à force d'énergie et en  
se serrant les coudes. Aujourd'hui  
nous sommes au-delà de deux mil-  
lions, sans compter les nôtres qui vi-  
vent à l'ombre du drapeau étoilé ;  
nous serions des dégénérés et des lâ-  
ches si nous n'avions pas l'ambition  
de vivre, si nous consentions à dispa-  
raître comme race distincte.

Nos pères ont lutté et verser leur  
sang pour conquérir les précieuses li-  
bertés dont nous sommes si fiers.

Notre devoir impérieux, c'est de  
transmettre aux générations qui nous  
suivront l'héritage glorieux que nous  
avons reçu de nos pères : notre foi ca-  
tholique, notre parler français et nos  
traditions nationales ; et cet héritage  
nous devons le transmettre dans toute  
son intégrité et dans toute sa beauté.

Ce devoir, auquel il serait déshon-  
nant de nous soustraire, nous le  
remplirons en nous fortifiant dans la  
Province de Québec et en nous choi-  
sissant, pour nous représenter à Qué-  
bec et à Ottawa, des hommes de cœur  
et de conscience.

D'abord, fortifions nous dans Qué-  
bec. Je ne jette pas la pierre aux  
nôtres qui habitent Ontario, l'Ouest  
ou les Etats-Unis ; je n'ai pas le cou-  
rage de blâmer les milliers qui s'en  
vont chaque année : ils sont partis  
pour avoir du pain ; ils nous  
font honneur par leur volonté de res-  
ter français et catholiques ; mais, ne  
l'oublions pas, ils ont besoin de nous  
et ils ont droit de compter sur nous.

Avant longtemps les provinces de  
l'Ouest envieront à Ottawa une lé-  
gion de députés qui apparemment, ne  
seront pas les défenseurs de notre lan-  
gue, de notre foi et de nos droits.  
Comment garderons-nous les droits  
que nous avons, et pourrions-nous au  
besoin prêter main-forte à nos com-  
patriotes des provinces sœurs ?

A mon humble avis, le meilleur  
moyen, l'unique mais sûrement effica-  
ce moyen, c'est de nous cantonner, de  
nous multiplier ici dans Québec.

Voici la raison : La population de  
notre province est la base de la repré-  
sentation fédérale ; nous aurons tou-  
jours 65 députés et les autres provin-  
ces en auront plus ou moins, selon que  
nous serons plus ou moins nombreux.  
Donc, nous aurons de l'influence à  
Ottawa en proportion de notre popula-  
tion.

Ensuite, faisons-nous à Québec, et  
en autant que cela dépend de nous, à  
Ottawa des gouvernements honnêtes  
et patriotes.

Dans l'usage de nos droits politi-  
ques, nous avons trop longtemps été  
les esclaves des partis et regardé la  
couleur du drapeau. A l'avenir soy-  
ons plus sages : peu importe la cou-  
leur du drapeau pour lequel se bat un  
homme, pourvu que ce drapeau soit  
sans souillure, pourvu que les mains  
qui le portent soient nettes, pourvu que  
la poitrine qui le défend soit bien  
française et bien catholique !

Choisissons pour nous gouverner  
des hommes grands par l'intelligence,  
nobles par le cœur, puissants par la  
volonté ; des hommes qui ont l'ambition  
de rester catholiques et français,  
avec la cranerie de le dire tout haut ;  
des hommes qui ont le cœur de ne pas  
mendier comme une faveur des droits  
qui sont à nous ; des hommes enfin,  
qui veulent pour notre race l'honneur  
et la liberté !

Donc : restons chez nous, massons-  
nous dans notre chère Province de  
Québec. Faisons-nous un gouverne-  
ment de patriotes, un gouvernement  
qui gardera pour nous et mettra en pleine  
valeur les immenses richesses que la  
Providence nous a libéralement départies.

UN FILS D'HABITANT.

Heures de Consultation :  
De 1.30 à 4 p. m.  
De 7.00 à 8 p. m.

TEL. BRLL 9

Heures du Dimanche :  
9 à 10 et 11 à 12 a. m.  
3 à 6 et 7 à 8 p. m.

**PHARMACIE BADEAUX**

4 Rue Céline,  
(St-Prosper, entre  
Niverville et Bonaventure)

Médecine brevetée, Parfums, Articles de toilette,  
Chocolats, Etc., Etc. Tout de première qualité.  
Attention spéciale aux ordonnances de MM. les  
Médecins.

Dr J. M. BADEAUX, Prop.

J. A. MILOT Tbl. Bdl 253 J. A. F. MILOT

Pourquoi ne pas Economiser votre Argent ?  
C'est si facile !!! Si vous allez chez

**MILOT & FRERE,**

EPICIERIS LICENCIES EN GROS ET DETAIL. Coin St-Georges et St-Philippe.

Là on vous donne toujours une marchandise de première  
qualité, au prix les plus bas. Une visite vous en convaincra.

**Spécialités : Beurre, Fromage, Gâteaux, Chaux, etc.**

**CLOCHES DUBUISSON, FILS,**  
PARIS, France.



Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée,  
Montées Battant-Lancer et Retro-Lancer, nous garantissons la  
mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables  
par leurs sons moelleux et leurs parfaites harmonies. Monteur  
Compétent. Plusieurs Carillons en usages donnent pleine et entière  
satisfaction.

Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices,  
Ciboires Bronzes, etc, de l'une des plus grandes maisons : La  
Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.  
Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en  
tous genres et en toutes matières. Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre,  
Marbre, Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc. MM. les Curés sont invités à venir  
visiter notre magasin. Spécialité : Or Français en feuilles pour Décoration d'Eglises, Etc.

**ARTHUR BÉAUOIN,**  
Importateur et Seul Agent pour le Canada.  
49, RUE ST-ANTOINE, (Près du Marché.) Trois-Rivières.

**Deux Questions s. v. p.**

**Souffrez-vous  
d'une Hernie ?**

Si vous avez une Hernie,  
rendez-vous au numéro

**47 Rue Du Platon**  
et l'on vous ajustera une  
bande qui conviendra à votre  
cas.

**Souffrez-vous de Dyspepsie ?**  
Tout probablement. Alors prenez  
**LE SEL DE SANTE PELTIER.**  
et vous serez certainement guéri

**PRIX : 50c LE FLACON**

**J. A. PELTIER**  
PHARMACIEN-CHIMISTE  
47 Rue Du Platon, Trois-Rivières.

**J. W. BRITTEN & CIE,**  
13 RUE NOTRE-DAME.

AGENTS POUR

Avuents, Tentes, Rideaux en  
Bois et en Toile, Etc., Etc.

Nous avons toujours en ma-  
gasin une grande variété de

Revues, Magazines, Livres de Lectures  
français et anglais.

Aussi bel assortiment de

Pipes, Tabac et Articles de Fumeurs.

Cigares des meilleures marques.





**J. W. Britten & Cie**  
130 Rue Notre-Dame,  
Trois-Rivières.

# MANDEMENT

Sur la dévotion au Sacré-Coeur

FRANCOIS-XAVIER CLOUTIER,

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Siège Apostolique, Evêque des Trois-Rivières.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse. Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur. (SUITE)

"Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes et qui ne reçoit en retour de la plupart qu'indifférence et mépris." Nous avons là, Nos Très Chers Frères, clairement exprimés, la nature et le but de la dévotion au Sacré Cœur.

Le Cœur de Jésus nous aime et veut être aimé de nous.

Jésus nous présente son Cœur comme l'objet sensible de notre dévotion. Ce Cœur en vertu de son union hypostatique avec la personne divine du Verbe a un droit absolu à nos hommages et à nos adorations. Mais nous le vénérons aussi comme l'emblème, comme le symbole de l'amour de Dieu pour nous. Car le cœur est le centre de notre vie affective. Il est l'organe où se répercutent les sentiments de l'âme. S'il n'en était pas ainsi, pour quoi battra-t-il le plus fort dans les moments de surprise, pourquoi se comprimerait-il sous l'influence de la crainte? Aussi, dans le langage ordinaire, on parle toujours du cœur qui souffre, du cœur qui jouit, du cœur qui craint, du cœur qui aime, etc.

Il y a donc deux éléments dans la dévotion au Sacré-Cœur et tous les deux sont essentiels à cette dévotion: le premier, est sensible, c'est le cœur de Jésus, son Cœur de chair, qui est l'objet d'un culte spécial; le second, c'est l'amour du Fils de Dieu pour nous. Mais de même que dans l'homme qui est composé d'un corps et d'une âme, l'âme l'emporte de beaucoup sur le corps, de même dans la dévotion qui nous occupe, le second élément, l'élément spirituel, c'est à dire, l'amour de Jésus, l'emporte sur le cœur matériel. Le mot cœur exprime du reste ces deux éléments. Car selon Saint-Jérôme, toutes les fois que ce mot se rencontre dans l'Écriture sainte, il faut y voir le sens et l'âme, l'organe et les sentiments. *Cum autem in Scripturis, pro sensu et anima debemus accipere* (E. Migne, T. IV no. 808.) De même donc que, quand le Prophète s'écrie: *Paratum cor meum, Deus.* (Ps. 107.) *Mon cœur est prêt, O mon Dieu!* cette parole tout à la fois, exprime un sentiment qui est dans son âme et rappelle le cœur matériel qui en est le symbole et l'organe; de même lorsque Notre Seigneur nous dit: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (Matth. 11 29) non seulement il nous recommande l'imitation de sa douceur et de son humilité; mais il met sous nos yeux, en quelque sorte, et propose à notre égale adoration son Cœur qui est la source de parfums de ces deux vertus. Et c'est sans doute pour cela qu'il ne se contente pas de dire: *Apprenez de moi que je suis doux et humble,* mais qu'il ajoute: *de cœur.*

Nous sommes les objets particuliers de l'amour de Jésus-Christ. Il nous l'a certes prouvé largement, le bon Sauveur, et il serait trop long d'en énumérer ici tous les témoignages. Nous nous contenterons de rappeler les deux grandes manifestations de cet amour: la croix et l'Eucharistie. L'amour de Jésus, manifesté par la croix, comprend d'après saint Augustin et saint Thomas, toute sa vie affective. En Jésus-Christ, dit saint Augustin, tout ce qui n'est pas amour dépend de l'amour. En effet quand on considère les travaux, les prédications, les miracles, les souffrances et les abaissements du Verbe incarné, on trouve que toute sa vie sur la terre n'a été qu'une longue expression de son amour pour son Père et pour les hommes, en sorte que celui qui veut considérer l'objet spirituel de la dé-

votion au Cœur de Jésus, voit se dérouler devant lui toute la vie du fils de Dieu en ce monde. Voyons le à Bethléem, voyons-le à Nazareth dans sa vie cachée. Il est dépourvu de tout honneur, de toute la gloire qui lui est due, il est privé de tout bien, il vit pauvre par amour pour nous. Voyons le dans sa vie publique: que fait-il au puits de Jacob? Il exprime à l'humanité représentée par la Samaritaine, la soif ardente qu'il a de nos âmes et son désir de nous désaltérer par cette eau vive qui jaillit jusqu'à la vie éternelle.

Tantôt il est le bon maître qui enseigne à ses auditeurs comment la loi d'amour doit remplacer la loi de crainte; tantôt c'est le pasteur dévoué donnant sa vie pour son troupeau, poursuivant de son amour la brebis qui s'égarait, blessant même parfois amoureusement, si c'est nécessaire, celle qui s'obstine à fuir; c'est le père plein de miséricorde qui ouvre ses bras au prodigue, et le presse sur son cœur, sans lui faire un reproche de ses fautes, sans lui rappeler les hontes de sa vie, image du pécheur qui sera toujours reçu dans les entrailles de la bonté divine; c'est l'ami fidèle qui se fait le compagnon de l'homme malheureux et ne l'abandonne jamais, quand même tous les autres l'ont délaissé; c'est le médecin charitable qui, pour nous guérir, a véritablement pris sur lui toutes nos infirmités et porté toutes nos langueurs, qui nous a guéris par ses meurtrissures, qui nous a rendu la vie par sa mort; enfin c'est le docteur qui, par sa lumière souveraine, est venu dissiper toutes nos ténèbres.

Mais Jésus nous manifeste surtout son amour par sa passion avec sa mort et par son Eucharistie.

Oh! comme son amour éclate dans ses souffrances! souffrances de l'âme pendant son agonie, où le poids de nos péchés l'accable, le rend triste jusqu'à la mort et provoque la sueur de sang en même temps qu'elle lui fait proférer cette belle parole, soupir d'angoisse de son Cœur affligé: *Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste.* (Matth. 26-29) Père, si il est possible, que ce calice passe loin de moi; cependant que votre volonté soit faite et non la mienne. Souffrances de l'âme encore quand il doit supporter la trahison de Judas, le reniement de Pierre, l'abandon des autres apôtres.

Dans la longue suite d'humiliations auxquelles il s'est soumis pendant sa Passion, il semble qu'il y a deux circonstances où il a particulièrement souffert: la première c'est lorsqu'il fut condamné par Hérode à être revêtu de la robe blanche des insensés et qu'il fut bafoué et méprisé par toute la cour de ce roi impie. O Jésus! ô Fils de Dieu! est-il possible que vous, la Sagesse incarnée, vous soyez taxé de déraison! et cela, par amour pour nous! C'en est trop, et l'esprit est impuissant à comprendre ce mystère!

La seconde circonstance est celle où Barabbas lui fut préféré. Quelle humiliation pour le Fils de Dieu! Pilate demande aux Juifs: "Lequel voulez-vous que je vous délivre, Jésus de Nazareth ou Barabbas?" Et les Juifs s'écrient: "Nous ne voulons pas Jésus, ôtez-le, ôtez-le! Délivrez Barabbas!" Jésus est mis au-dessous de cet homme homicide, le rebu de la société. David avait bien prophétisé de lui en disant: *Ego sum vermis et abjecto plebis* (Ps. 21-6)

(A Continuer)

# Le Canada, une nation et pas une nation

Cont adictions de M. Laurier

En 1902 le premier ministre était opposé à toute participation à la défense de l'Empire.

En 1907, il ne voulait de rien, pas même d'une marine locale.

Et en 1910 il est dans l'impérialisme jusqu'au cou.

S'il ne s'aperçoit pas qu'il a changé, c'est qu'il a perdu la tête.

Et, après tout, faut-il s'étonner si M. Laurier varie si souvent sans s'en apercevoir quand il se contredit si formellement dans le même discours.

Le premier ministre a donné deux raisons à l'appui de son projet de marine de guerre "inévitabilité impériale" comme dit son collègue M. Fielding: Nous sommes riches, dit-il, et puis nous sommes une nation!

Voyons la deuxième: Celle-ci a le don d'enflammer M. Laurier. Quand il a dit: "le Canada est une nation," il croit avoir tout dit. Malheur à ceux qui persistent à rire de son assertion. M. Bourassa, qui est au nombre de ceux-ci, exaspère M. Laurier. Il ne connaît pas son histoire dit le premier ministre, qui se lance aussi tôt dans la démonstration suivante:

Il y a une autre raison, plus péremptoire et plus définitive que celle-là, c'est que nous avons augmenté moralement comme nous avons augmenté en nombre et en richesse.

"Il y aurait peut être eu lieu d'avoir quelques hésitations, en 1902, mais, à l'heure où je vous parle, Messieurs, qui peut en douter, nous sommes devenus une nation.

"Or, c'est le devoir de toute nation de pouvoir défendre son territoire, c'est le devoir de toute nation qui a un territoire maritime de s'organiser en un service de défense navale."

Et comment se fait-il que nous sommes une nation? M. Laurier va nous le dire.

"Quand les colonies britanniques, en 1857 obtenaient de tels privilèges, sans être liées par l'union qui nous lie maintenant, elles auraient une nouvelle page dans l'histoire du monde. Rien de tel n'avait jamais été fait jusque-là. Quand nous obtenions enfin le privilège, le droit de négocier, non pas tous nos traités en d'autres matières que les matières commerciales, mais quand nous obtinmes, comme nous l'avons maintenant, le droit de négocier nos propres traités de commerce c'était encore une nouvelle conquête qui nous acheminait vers cet état et nous sommes devenus une nation."

Remarquons d'abord que si la conquête du gouvernement responsable, la confédération et une certaine liberté d'action dans la négociation des traités de commerce nous ont élevés au rang d'une nation cela ne date pas d'hier. Tout cela existait en 1907 alors que Sir Wilfrid Laurier ne voulait même pas d'une marine locale.

Mais le Canada n'est pas une nation et c'est M. Laurier qui va nous le démontrer dans ce joli discours:

"L'argument sur lequel (M. Bourassa) se base pour dire que notre marine sera obligée de prendre part à toutes les guerres de l'Empire, c'est que j'ai déclaré en présentant cette loi-là, que lorsque l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre. La chose est vraie, c'est la conséquence de notre dépendance à la souveraineté de la couronne britannique.

"C'est une loi de droit international que quand une nation est en guerre, toutes ses possessions sont sujettes à attaque.

"En voulez-vous une preuve, nous en avons eu une preuve de nos jours, une preuve bien éclatante dans la guerre des Etats-Unis et de l'Espagne.

"En 1898, les Etats-Unis déclarèrent la guerre à l'Espagne dans le but d'assurer l'indépendance de Cuba. Ils envoyèrent leurs flottes à Cuba; l'indépendance de Cuba fut assurée, presque immédiatement mais, ils envoyèrent aussi une escadre aux Philippines et ils s'en emparèrent.

"Ils auraient pu envoyer leurs flottes à Cadix, par tout le territoire espagnol. C'est la même chose pour nous. Du moment que la Grande-Bretagne est en guerre, nous sommes exposés à l'attaque.

Voilà! nous sommes une nation et nous ne sommes pas une nation: en d'autres termes, nous sommes une nation possédée, une possession de la Grande Bretagne.

Ainsi tombe le deuxième argument de Sir Wilfrid Laurier.

Du propre aveu du premier ministre, le Canada n'est qu'une dépendance de la Grande Bretagne, n'ayant, d'ailleurs, aucune guerre à redouter c'est encore M. Laurier qui le dit.

Alors, pourquoi cette marine de guerre, si ce n'est pas pour faire les guerres de l'Empire.

M. Fielding a eu le mot juste: en temps de guerre, cette marine sera inévitablement impériale.

Et ce sont les Canadiens qui paieront.

# Les Papes

Arbitres et juges entre les nations

Les Papes ont efficacement travaillé au bonheur des peuples en prévenant les guerres de nation à nation, de royaume à royaume. Sans entrer dans le détail des luttes saugantes que, durant le moyen âge, les Papes ont prévenues en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en France, dans toute l'Europe, sans énumérer les guerres ou désastres auxquels ils mirent fin par leur intervention, qu'il nous suffise de dire que durant ces longs siècles de confusion, de troubles, d'anarchie, les Papes, l'histoire l'atteste, furent les arbitres, les pacificateurs des princes et des peuples. Qu'il soit permis d'émettre le vœu de voir la Papauté reprendre ce rôle si digne du Vicaire de Jésus Christ, rôle qu'elle a si longtemps rempli pour le bonheur de l'humanité.

Deux grandes puissances viennent d'adopter à tous les gouvernements chrétiens un magnifique exemple. Elles ont fait appel à la méditation de Notre Saint Père le Pape et l'ont pris pour juge de leur différend, au sujet de la souveraineté des îles Carolines. Léon XIII a prononcé, et l'Allemagne et l'Espagne se sont montrées satisfaites de la décision pontificale. Puisse ce noble exemple être toujours suivi, lorsque s'élèveront entre les gouvernements chrétiens des différends de nature à entraîner la guerre et les calamités qui en sont l'inévitable suite.

De cette intervention de la Papauté dans les causes religieuses, est résulté cette douceur de mœurs, qui est le caractère distinctif de la civilisation. Dans nos sociétés modernes, les révolutions sont moins fréquentes, les guerres moins cruelles, il existe un droit des gens, un droit politique reconnus partout et qui protègent les peuples vaincus. En temps de paix, les relations de peuple à peuple, d'homme à homme, sont empreintes de bienveillance, de fraternité. Eh bien, cette douceur de mœurs, inconnue aux temps antiques, c'est au christianisme sans doute, mais surtout à l'action bienfaisante de la Papauté que l'Europe en est redevable.

# EPHEMERIDES

24 Mai 1882. - Fête de la Reine Victoria. 21 coups de canon ont été tirés à midi, aucune démonstration.

25 Mai 1882. - On apprend que Mgr Laflèche, venant de Rome vient d'arriver à Montréal, et qu'il sera ici par le train de 6.30 p. m.

Vers 5 hrs. un grand nombre de citoyens se rend en foule à la station et à l'arrivée du train la foule se presse autour du Carosse, et accompagne Mgr jusqu'à la Cathédrale, où plusieurs adresses lui furent présentées. M. Narcisse Godin lui présenta celle des Citoyens, M. Arthur Olivier, celle de l'Union Musicale, M. O. Z. Hamel celle de mécaniciens. M. Alphonse Dubord celle de l'Union St-Joseph.

Mgr répondit à ces adresses avec émotion et reconnaissance, ensuite un salut solennel fut chanté par les dames et l'Union Musicale

Mgr entonna le Te Deum qui fut chanté en action de grâce de son heureux retour.

27 Mai 1882. - A midi, incendie de la manufacture de papier de M. James Bradly, pertes \$30,000.00 on croit que M. Bradly ne rebâti pas.

CORPORATION DE LA CITÉ DES TROIS-RIVIERES

La demande de certificat de monsieur Aldem Latour, pour obtenir une licence d'auberge, a été déposée à mon bureau et sera prise en considération par le Conseil de la cité, des Trois-Rivières, après quinze jours de cette date.

Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 21 Août 1911. L. T. DESAULNIERS, Secrétaire-Trésorier.

CORPORATION DE LA CITÉ DES TROIS-RIVIERES

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées. "Soumission pour pont en fer" seront reçues au bureau de l'Hôtel-de-Ville, d'hui au 25 courant, à quatre heures de l'après-midi, pour la construction d'un pont en fer de 200 pieds de longueur, avec deux culées en béton, sur la rivière St-Maurice.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de M. Benj. Bourgeois, ingénieur de la cité, au No. 174 rue Notre-Dame. Un chèque de 10 pour cent du montant des soumissions devra accompagner chaque soumission.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 4 août 1911. L. T. DESAULNIERS, Secrétaire-Trésorier.



# Les Grands Moulins de la ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED

dont les journaux et nos voyageurs vous ont souvent entretenus, sont prêts à livrer leur nouvelle farine.

LA FARINE ST. LAWRENCE pour la production d'une qualité supérieure de pain et de pâtisseries.

4 Marques d'égalé pureté: "REGAL" "NATIONAL" "LAURENTIA" "DAILY BREAD"

Nous Garantissons la Livraison The St. Lawrence Flour Mills Co. Limited Phone Bell Main 7239 1110 Rue Notre-Dame Ouest, Montréal LA FARINE ST. LAWRENCE BLANCHE ET PURE COMMÉ LE LYS

28 RUE STE-MARIE, Téléphone 585

La Confiance ne vient pas sans les Preuves; Pour vos entreprises, constructions de tout genre

Adressez-vous à Anselme Dubé, CONTRACTEUR GÉNÉRAL. Vous serez satisfaits.

# Poêle New Perfection

VOICI LE POELE QUI A FAIT SES PREUVES COMME PARFAITEMENT SATISFAISANT.

Retournable s'il ne donne pas satisfaction.

J. B. LORANGER, Marchand de Fer, 24 BADEAUX, 3-Rivières.

Pour vos EPICERIES allez chez

# Bellefeuille & Giroux,

MARCHANDS LICENCIÉS GROS ET DETAIL

Coin Des Forges et Hart Téléphone 310

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE LA VUE. Examen des Yeux Gratuit et Satisfaction Garantie. J. P. MEUNIER, O. D. Opticien 172, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

# Pour avoir un travail parfait allez chez

# Vanasse & LeFrançois.

No. 25 Rue Du Platon, Trois-Rivières.

# C. J. N. Teasdale

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Étoffe à Robes, Gants, Blouses, Lingerie de Dames, Etc. SPÉCIALITÉ: Marchandises Noires.

180 Rue NOTRE-DAME, Trois-Rivières.

# A. D. CLOUTIER

19, Des Forges, Trois-Rivières.

Toujours en magasin, toutes sortes d'Épiceries, Vins et Liqueurs, à des prix excessivement bas. Quelques prix spéciaux.

Sirap Coderre 15c la bouteille. Chevelurine de Paris 38c. Poudre de toilette 25c pour 15c la bte. Vin canadien à 60c le gallon. Gruau, paquets de 25c pour 20c. Biscuits village, 5c la livre.

AUSSI: Fruits et Légumes de toutes sortes.

# LA DEMONSTRATION LAURIER

Comme succès démonstratif, l'assemblée libérale de jeudi, le 17 dernier, a donné aux organisateurs un beau résultat. L'organisation préparée depuis des semaines avait tout prévu, et aucun détail n'avait été négligé. La foule, toujours curieuse de spectacle, a été servie au souhait. Son tout le parcours que devait suivre le grand homme les décorations étaient abondantes, et pour cette fois au moins, les inscriptions étaient en français.

Annoucée pour une heure et demie, l'arrivée du train de M. Laurier ne s'effectuera que vers trois heures. La foule massée au pied de la rue Du Platon subit assez patiemment ce fâcheux contre-temps. Des fanfares modulaient de temps en temps des airs connus, et chacun cherchait un divertissement aux choses à portée de vue. Les uns trouvaient plaisir à lire la bonne poire : "Le Canada est une nation" que portait un coton tendu au-dessus du débarcadère, d'autres regardaient M. Jacques Bureau dont un artiste de bonne volonté avait brossé le portrait sur un placard bannière.

De temps en temps des applaudissements éclataient d'un groupe, toujours le même. La foule, anxieuse, se demande ce qui arrive, les cœurs se tendent, chacun se hausse sur la pointe des pieds, bref, l'on constate que la jeunesse libérale fait de l'entraînement et applaudit l'arrivée d'un employé civil endimanché.

Vers trois heures le train arrive, M. Laurier vêtu de gris apparait et ceux qui étaient là pour applaudir applaudissent. La foule se presse pour mieux voir et après le bronhaha inséparable de pareilles arrivées, le défilé des cinquante voitures réquisitionnées pour la circonstance, se met en branle dans l'ordre suivant.

Hon. Sir Wilfrid Laurier, hon. Jacques Bureau, J. A. Tessier, M. P. P. A. Drolet, W. P. Grant.

2e voiture : Hon. Rodolphe Lemieux, Alex. Houlston, Ph. Lassonde, M. McLaren, W. Dalton, J. H. Robichon.

3e voiture : Hon. H. Béland, Wilson, Ph. Bigué, Ed. Dufresne.

4e voiture : Rivet M. P. J. A. Danereau, V. Burrill, Jos. Fortin.

5e voiture : Frs. Gélinas, Nap. Jourdain.

6e voiture : Dr Geo. Bourgeois, John McPherson, Dr Lambert.

7e voiture : Dr Jutras, A. Marchildon, O. Beaulac, Lucien Lajoie et dans les autres voitures une foule d'autres citoyens.

Sur tout le parcours du défilé, des grappes de petits drapeaux traversaient d'un poteau à l'autre; de nombreuses inscriptions telles que : "Bienvenue à Laurier", "Bienvenue aux ministres", "Vive Bureau", "Le peuple voit et juge"; "C'est au tour du cultivateur," etc., traversaient les rues. Quelques résidences avaient été décorées avec soin et le drapeau flottait chez M. le juge Tourigny, l'hôtel de ville et le bureau de poste.

Vingt bannières avec inscriptions étaient portées par des jeunes gens au nombre desquels plusieurs étudiants de St-Hyacinthe, Québec, Montréal.

Des trains de Montréal, de Québec de Shawinigan, avaient amené ici un grand nombre d'excursionnistes et les journaux, ceux du moins qui d'ordinaire n'exagèrent pas, portent de 10 à 12,000 le nombre d'auditeurs qui entouraient la tribune érigée dans la grande cour du Séminaire.

M. Tessier qui présidait l'assemblée présente les orateurs. Nous donnons ici un bon résumé des deux discours qui nous intéressent le plus ici, le discours de M. Laurier et le discours de notre député, M. Bureau.

## M. Bureau

Des applaudissements assez fournis mais partiels accueillent le solliciteur-général.

Il remercie les auditeurs d'être venus si nombreux écouter Laurier.

Il fait plaisir à M. Bureau de voir les membres d'un parti uni répondre aux attaques des oppositionnistes. La foule présente donne à Sir Wilfrid Laurier l'assurance que la cause de son Solliciteur Général est en sûreté. Si le premier ministre a cru devoir venir aux Trois-Rivières pour tempérer les efforts des nationalistes à tromper l'électorat, leur seule présence doit lui enlever toute prévention à ce sujet.

Il y a 10 jours nous recevions dans nos murs le parti des conservateurs, des castors, des nationalistes, de tous les listes possibles. Vous voyez aujourd'hui un parti fort et uni qui vient répondre aux attaques de l'ennemi.

La présence d'une si grande foule signifie une éclatante victoire dans cette division la 21 septembre prochain.

L'orateur parle de l'assemblée tenue 10 jours auparavant par les nationalistes, attaque le maire Normand et lui reproche d'avoir présidé cette assemblée.

Il déclare que par respect pour les étrangers il ne s'occupera pas des questions locales.

"Le maire de la ville des Trois-Rivières, à l'assemblée tenue ici par les membres de l'opposition, a été choisi, en sa qualité officielle de maire pour

la présider. Son devoir, ce me semble, se bornait à rendre le séjour agréable aux étrangers qui étaient ici en cette circonstance et de présenter les orateurs à la foule.

"Ce n'est pas ce qu'il a fait. Il a jugé à propos de m'attaquer avec véhémence. De quel droit? Je suis encore à me le demander.

M. Bureau nous annonce—ce qui fait sourire maints auditeurs, que son bon ami Rodolphe Lemieux a administré une râclée à Bourassa, dimanche dernier à St-Hyacinthe.

M. Bureau aborde ensuite la question de la marine.

"M. Bourassa nous a dit l'autre jour : "Si vous consentez à ce que la loi navale reste ce qu'elle est, vous aurez la guerre, la conscription et en sus vous serez écrasés sous le fardeau des taxes. Il a été encore plus loin en disant que la mise en vigueur de cette loi vous ferait retourner à l'ère de famine et de misère qui existait dans ce pays avant 1896. Je ne crains pas d'affirmer que ces avancés sont aussi mensongers les uns que les autres.

"La conscription ne doit pas se discuter ici. C'est propager le mensonge le plus éhonté que de dire que l'on prendra vos enfants pour les faire écharper sur les rives des pays étrangers. L'on vous a dit pour appuyer cet argument : "Ah! M. Laurier ne craint rien lui, car il n'a pas d'enfants." N'iront à la guerre et ne s'enrôleront dans la marine que ceux qui le voudront bien, et ce quand il leur plaira.

La marine est une question d'affaires. Il n'y a à choisir qu'entre la contribution directe prônée par Borden et la création d'une marine telle que voulue par Laurier.

Pour faire avaler la marine M. Bureau suivant sa tactique habituelle, fait appel à l'appétit des électeurs. Création de chantiers maritimes, d'industries nouvelles, développement des ressources du pays, tout lui sert pour masquer la folie du militarisme. Et l'orateur s'efforce de développer la thèse suivante. Le Canada doit profiter ici même de ce qu'il dépense. Il fait sonner la corde des avantages personnels résultant de la marine et ouvre la perspective de places pour ses auditeurs.

La marine créera de nouvelles industries et ouvrira de nouvelles carrières.

Bourassa vous dit que vous aurez la guerre, la conscription et que vous serez écrasés sous le fardeau des taxes. C'est là trois mensonges dignes de Bourassa. La marine ne veut pas dire guerre pas plus que l'assurance prise sur une maison ne veut dire incendie. Dire qu'on établira la conscription c'est mentir effrontément. Bourassa doit parler sérieusement. Sera soldat qui voudra; la marine n'offre pas plus de dangers que la milice.

Vous ne paierez des taxes que parce que vous le voudrez bien.

La pluie tombe : une partie de la foule fuit sous les arbres, mais l'orateur continue.

Nous construirons notre marine avec nos revenus de même que nous payons notre whisky de notre argent. (Solides applaudissements de quelques brandy noses).

M. Bureau vante la générosité de Laurier aux Trois-Rivières.

Le tonnerre commence à gronder, la pluie diminue mais l'orage, qui éclatera à la fin du discours de Laurier s'accumule vers le nord.

M. Bureau parle ensuite des bienfaits nombreux dont le gouvernement a comblé Trois-Rivières depuis 1896 : manèges, régiments, quais, ponts, livraison postale, etc.,

M. Bureau se déclare fier de Laurier qui n'a eu qu'un but : se dévouer pour le peuple canadien et termine en prédisant une victoire libérale.

Après M. Bureau, le nouveau ministre des postes M. le Dr Béland, adresse la parole et se fait applaudir par le grand nombre d'amis qu'il compte dans l'auditoire.

Il a une manière toute personnelle de traiter joyeusement des questions pourtant sérieuses, et plusieurs le comparent au Charles Thibault de la légende.

C'est pour cet endroit de la cérémonie que les organisateurs avaient réservé les puérilités. Au nom de la jeunesse libérale du comté, on lit une adresse à M. Laurier. Le lecteur, cela va de soi, est l'inévitable Robichon, qui met à la besogne un entrain juvénile : Le reste de l'assistance reste paisible.

## M. Laurier

Le Premier Ministre se lève alors, fortement applaudi par ses admirateurs et prononce le discours dont nous reproduisons du "Devoir" un bon résumé.

Je suis né sous une bonne étoile et la Providence m'a bien traité en m'inspirant la pensée de commencer ma campagne ici. Je suis accompagné de 3 collègues appartenant à ce district : Bureau né ici, Lemieux qui a vécu ici et reçu un peu de son instruction dans ce séminaire, Béland le plus jeune, mais à bien des points de vue le plus brillant (sic) a fait ses études ici.

## CLAVIGRAPHES

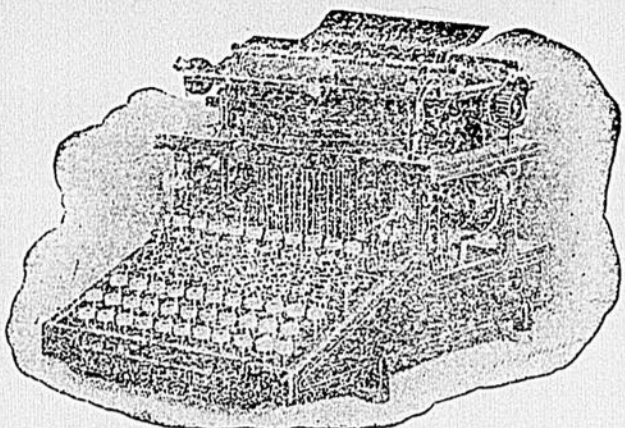
— C'EST CHEZ —

### Vanasse & Lefrançois,

Imprimeurs du "BIEN PUBLIC"


que vous pouvez vous procurer de bonnes machines à écrire à très bas prix, pour argent comptant ou au mois ou à loyer.

Nous avons toujours en magasin plusieurs marques de Machines de seconde main remises à neuf.



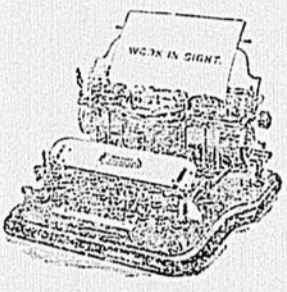
**NEW-CENTURY**

Prix Primitif..... \$125.00  
Notre Prix..... 40.00



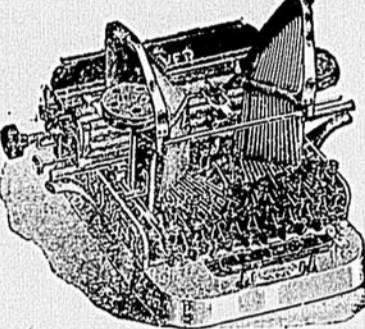
**SMITH PREMIER**

Prix Primitif..... \$125.00  
Notre Prix..... 50.00



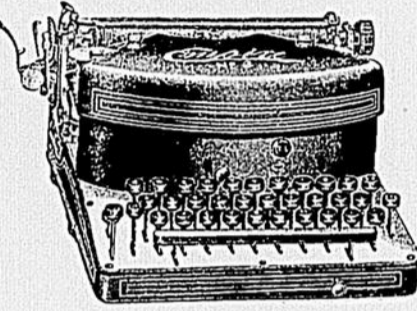
**HAMMOND**

Neuf..... \$120.00  
Notre Prix..... 25.00

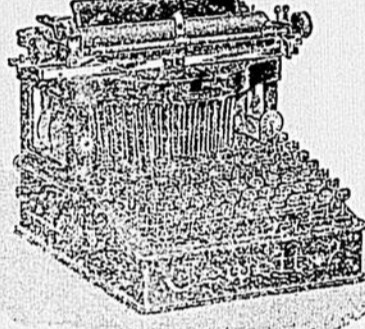


**OLIVER**

Neuf..... \$125.00  
Notre Prix..... 35.00




Aussi la fameuse machine EMPIRE.



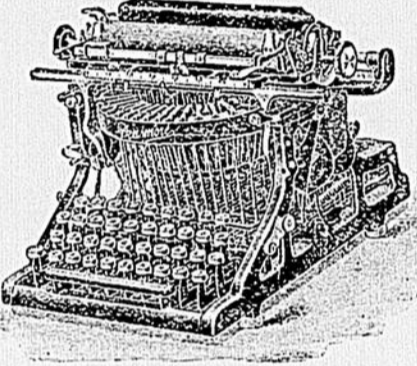
**JEWETT**

Neuf..... \$120.00  
Notre Prix..... 40.00



**WILLIAMS**

Neuf..... \$120.00  
Notre Prix..... 35.00



**DENSEMORE**

Neuf..... \$100.00  
Notre Prix..... 20.00

Je ne m'attendais pas à une aussi grande assemblée. Bureau m'avait dit que nous aurions une assemblée régionale, mais je vois que c'est une assemblée provinciale. Je croyais qu'on ne pourrait surpasser l'assemblée de Simcoe mais je devrai dire aux gens d'Ontario de se contenter de la seconde place.

J'ai lu le discours de Monk, très mielleux, celui de Bourassa, pas mielleux. Ils parlaient de tout excepté de la réciprocité. Monk est pour, Bourassa contre. La seule politique du parti nationaliste, c'est de renverser Laurier. Ils le veulent, mais cela ne veut pas dire que ça va se faire. Si ces gens savaient combien peu je tiens au pouvoir, ils ne se réjouiraient pas de me voir tomber. Que peut me donner la politique. J'ai vu bien des difficultés et j'ai eu ma part de succès.

J'ai traversé les mers quatre fois pour aller vous représenter dans les vieux continents. Mes amis m'ont dit que je n'avais pas déshonoré mon pays. La vie politique ne me peut rien donner de plus.

La Providence qui m'a toujours bien traité, m'a donné plus de santé que quand j'étais jeune. Puisque la Providence m'a donné la santé, j'aurais honte de moi si je ne me consacrais à mon pays. Durant quinze ans, j'ai servi mon pays dans le Parlement. Je ne fais pas de promesse. Rien n'est plus incertain que les élections, et je ne fais pas de prophétie. Si j'avais à parler, je parlerais sur le vieux coq libéral. Je ne me vante pas; mes adversaires veulent me renverser. Ils le peuvent, mais ils ne pourront jamais m'enlever les 15 ans de pouvoir dont le pays a jouit sous mon gouvernement. Vous avez été prospères et heureux sous mon gouvernement. En 1896, notre commerce était moins de \$120,000,000; il dépasse aujourd'hui \$700,000,000. Notre revenu était alors de \$36,000,000, il est aujourd'hui de \$130,000,000. Ces chiffres ne disent rien parce qu'ils sont trop considérables. Nous avons enravé l'émigration. Il y a quinze ans, j'aurais trouvé partout des maisons abandonnées et les propriétaires partis pour les États-Unis : maintenant l'on n'émigre plus.

La pluie commence à tomber et Laurier continue son discours à l'abri d'un parapluie. "En face de la prospérité actuelle, l'on vous dit qu'il faut renverser Laurier. Je vous présente un programme qui fera la prospérité du pays. Rien de plus important pour le pays que la réciprocité. Je m'adresse aux cultivateurs du comté entier. N'est-il pas vrai qu'il y avait dans le comté des acheteurs américains qui achetaient tous vos produits agricoles mêmes avant leur récolte? Ils avaient établi des droits sur les produits. L'on ne put les faire abolir. Sur le refus des Américains

nous leur avons dit que nous pouvions vivre sans eux. Taft a voulu négocier; nous y avons consenti et avons obtenu l'entrée en franchise pour les produits de la ferme et autres. Cette convention a été réprouvée par les cultivateurs américains à cause des concessions aux cultivateurs canadiens. Il a fallu une convocation spéciale du congrès américain pour ratifier ce traité. Il deviendra loi et la barrière tombera dès que nous l'aurons ratifié. L'obstruction faite par l'opposition a retardé cette ratification; nous en avons appelé au peuple; à vous de décider. Si vous voulez que vos produits soient admis en franchise élisez Bureau, Turcotte, Mayrand, Rousseau dans Champlain et Brouillard dans Drummond-Arthabaska.

Que disent les nationalistes? Qu'il faut renverser Laurier parce qu'il veut créer une marine. Je veux créer une marine parce que nous sommes une nation.

Nous ne sommes plus une petite tribu de peuple comme il y a 15 ans. C'est une malheureuse nécessité que d'être obligé de se protéger. Il y a 44 ans, quand je suis venu ici; la ville, toute petite, n'avait pas de police. Depuis elle a grandi et il lui a fallu organiser la défense de ses citoyens. Il en est de même pour les nations. Elles doivent avoir une police et cette police c'est la marine. Voyez les émeutes de Liverpool, il a fallu réquisitionner les troupes. Nous sommes obligés de nous protéger. La marine ne coûtera que 3,000,000. Pas de taxes pour cela. Ça représente moins de 2 p.c. de notre revenu; L'on dit que l'on prendra vos enfants. Vous vous demandez comment il se fait que Laurier puisse être capable d'une telle chose. Reconnaissez-moi, je n'ai pas changé. Quand il se trouve des hommes pour vous dire que cette loi, vous expose à la guerre, j'ai honte de ces hommes. Une telle assertion est un mensonge éhonté. Je reçois des coups, mais je tâche de les rendre. Je n'ai jamais cherché à gagner une cause par un mensonge. Plutôt que de gagner par un mensonge je préférerais perdre. Les nationalistes n'osent pas répéter que la marine vous arrachera vos enfants. Je vous donne une preuve que ce n'est pas vrai. Un député d'Ontario a demandé si nous avions l'intention d'établir la conscription pour la marine. J'ai répondu nous ne voulons pas de dispositions coercitives. M. Bourassa dit qu'il faut renverser Laurier. Je vous dit ceci : il ne peut pas renverser Laurier. Il est obligé de faire alliance avec les Tories, Borden et Monk ont formé un complot pour me renverser. Et l'on fait toute cette campagne en disant dans Ontario que Laurier est anti-britannique, déloyal à l'Angleterre, dans Québec, qu'il est impérialiste et traître à sa race.

L'orage éclate. Et l'on transporte l'assemblée à la salle de manège. Une faible partie de la foule s'y rend.

Un incident sensationnel se produit à la fin du discours de Laurier.

Le chef libéral, debout à la tribune, sans coiffure, terminait sa harangue. L'orage s'abattait sur la foule. La grêle poussée par un vent d'ouragan nous fouettait la figure; une pluie froide et abondante trempait en quelques instants les auditeurs jusqu'aux os.

Au premier coup de vent mêlé de pluie et de grêle, la foule se dispersa et chercha un abri dans le jeu de paume, le manège militaire et le séminaire. Tous les fidèles ministériels, simples partisans ou organisateurs, en firent autant et Laurier, vieillard de 70 ans, demeura seul exposé à la tempête qui faisait rage. N'eût été de M. Mosher, représentant de la "Gazette" qui l'abrita de son parapluie, le chef libéral eût été trempé jusqu'aux os. Pas un seul ministériel n'avait pensé à protéger le vieux chef.

Achetez vos  
Marchandises  
Sèches au  
Grand  
Magasin  
d'Assortiment  
Général de  
**JOS.  
FORTIN,**  
Rue Notre-Dame.

**Trois Terres à Vendre**

I

La première, de cent arpents, dont 75 en état de culture, grange, étable, source d'eau minérale, maison éclairée et chauffée au gaz naturel.

II

La deuxième de 70 arpents, dont 60 en état de culture, maison, grange et étable.

III

La troisième comprend 50 arpents, dont 10 en état de culture, étable, avec tous les ustensiles pour la fabrication du sucre.

S'adresser à WALTER NOBERT, m. 1 j. Ste-Geneviève de Batiscan.

## M. le Sénateur Legris

("Devoir" lundi 6 fév. 1911.)

M. le sénateur Legris, chacun le sait, a été pendant vingt années l'un des plus fermes combattants du parti libéral dans la région des Trois-Rivières. C'est à lui surtout que ce parti doit la conquête du comté de Maskinongé.

M. Legris est opposé à la marine parceque la loi Laurier-Brodeur qui l'a créée, déroge aux vrais principes libéraux.

Nous reproduisons ici une lettre publiée dans le "Devoir" du 6 février dernier. M. Legris critique le revirement du Sénateur David et explique son idée sur cette important sujet de la marine.

Nos bons rouges feraient bien de méditer sur tout ceci. Voici la lettre :

Monsieur le Directeur,

M. le sénateur David vous adressait la semaine dernière, une lettre au sujet des extraits de vous avez donnés de son discours de 1890 contre les projets de fédération impériale.

M. David tentait une fois de plus de concilier sa position d'alors avec celle qu'il a prise récemment sur la question de la marine de guerre ; et pour atteindre son but, il jouait sur les mots.

M. David est libre d'expliquer et d'affirmer que le projet qu'il dénonçait jadis avec des accents émus était plus mauvais que la fameuse loi de marine à laquelle le pays vient d'être lié ; mais ce qui m'étonne, c'est la persistance avec laquelle il affirme qu'il n'a jamais dévié de "son programme politique," afin de nous convaincre qu'il ne brûle pas aujourd'hui ce qu'il adorait il n'y a pas très longtemps.

Le "programme politique" de M. David est peut être assez difficile à préciser ; il comprend peut être plusieurs autres articles jusqu'ici restés inconnus, mais si, par son affirmation de l'autre jour, M. David veut faire entendre que son vote et son discours sur la marine de guerre ne sont pas en flagrante contradiction avec ses paroles et ses écrits d'autrefois, je suis forcé de lui répondre qu'il est impossible d'admettre cette prétention.

Il serait plus droit et plus franc de sa part de dire tout simplement : j'ai changé d'idée ; c'est un droit que personne ne lui contesterait.

Mais, comment M. David, même s'il peut assez habilement jongler avec les mots pour garder quelque contenance en soutenant que les dangers qu'il dénonçait autrefois ne se trouvent pas développés dans notre loi de marine ; que cette marine, parce qu'il l'appelle canadienne (oui, canadienne en tant que nous en solderons les frais, et c'est tout), ne constitue pas notre adhésion à l'impérialisme et notre entrée de plain-pied dans le mouvement qu'il dénonçait jadis comme excessivement dangereux, qu'elle serait une belle chose pour le pays, qu'elle n'entraînerait pas avec elle les lourds fardeaux qui grèvent les budgets maritimes de tous les autres pays ; comment M. David peut-il expliquer certains passages enthousiastes qu'on retrouve dans son livre sur "Laurier et son temps" écrit en 1905, et où il portait au troisième ciel sir Wilfrid Laurier, précisément parce que celui-ci avait été assez patriote et assez énergique pour refuser, au nom du Canada, de contribuer à ce que nous sommes en frais de faire aujourd'hui : une marine de guerre ?

Je citerai de ce livre un extrait que l'on trouve à la page 97 et qui se lit ainsi : "Mais fidèle au programme qu'il s'était tracé et aux déclarations qu'il avait faites au parlement, Laurier refusa d'engager le Canada dans l'impérialisme" (c'est-à-dire dans les guerres de l'Empire.)

Or quelles sont ces déclarations que sir Wilfrid Laurier faisait jadis au parlement, et auxquelles référait M. David ?

Vous les avez publiées bien des fois, mais répétons-les encore une fois, non pour convaincre cet honorable monsieur, mais pour lui rappeler que ses affirmations ne peuvent être acceptées de personne ni prévaloir contre les faits.

Le 15 avril 1902, dans la Chambre des Communes du Canada, M. Laurier disait donc :

"...Ce serait un véritable suicide pour le pays que de se lancer dans le gouffre des dépenses où les nations européennes, y compris l'Angleterre, ont été entraînées par les besoins d'armements formidables... Toute autre est la situation du Canada... Et ce serait un crime de détourner une partie des deniers nécessaires à l'accomplissement de ces travaux pour acheter des canons, des fusils et des munitions de guerre."

Voilà les paroles auxquelles M. David référait alors. Et comment peut-il concilier ces textes avec ce qu'il prêche aujourd'hui ?

Comme plusieurs autres, évidemment, il essaye de dorer la pilule pour la faire mieux avaler au peuple, mais quoi qu'ils fassent, il n'en est pas moins vrai que cette "marine canadienne" en temps de paix, canadienne encore une fois, parce que les Canadiens la paieront, constituera un fardeau énorme, inutile, placé sans aucun

avertissement sur les épaules du peuple, dans le moment même que tant de travaux publics et de besoins urgents nous commandent d'employer notre argent au développement de notre pays, plutôt que "d'acheter des canons, des fusils et des munitions de guerre."

Vous reconnaissez la parole de sir Wilfrid Laurier, et jamais le chef du parti libéral n'a dit une plus grande vérité. M. le sénateur David l'approuvait alors, et il avait raison.

Aujourd'hui comme alors c'est un crime de sacrifier nos millions à cette folie du militarisme. On a beau l'appeler "marine canadienne," cela ne change absolument rien à la chose, et je trouve fort tristes les moyens employés par plusieurs de nos hommes publics haut placés pour imposer leurs vues et justifier devant le public leur conduite actuelle et leur volte face.

31 janvier, 1911.

J.-H. LEGRIS.

## Grandes orgues à Saint Pierre de Rome

HOMMAGE A S. S. PIERRE

On sait qu'à l'occasion de son Jubilé Sacerdotal, le Saint-Père a daigné accepter définitivement le projet d'orgues monumentales, destinées à la Basilique Saint-Pierre à Rome, qui lui était soumis par M. Ch. Mutin, successeur de Cavallé Coll. En même temps le Saint-Père faisait adresser à ce dernier, par Son Éminence le Cardinal Merry del Val, une lettre dans laquelle il exprimait la satisfaction qu'il aurait à recevoir (ce don destiné à relever la beauté du culte divin.)

Le Cardinal Secrétaire d'Etat terminait ainsi sa lettre : (Sa Sainteté vous remercie de lui avoir soumis votre idée et remercie d'avance tous ceux qui prendront part à cet hommage de piété et de dévouement à la Sainte Église.)

Pour assurer l'exécution de ce vaste projet, il fut aussitôt constitué un Comité mondial de Patronage sous la Présidence d'honneur de Son Éminence Monseigneur Coullié, Primat des Gaules, ainsi qu'un Comité de Direction sous la Présidence d'honneur de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Paris. Des Comités furent peu à peu établis dans plusieurs pays étrangers et la souscription fut enfin ouverte.

### Comment perd-on la foi

Deux réponses identiques

I

Bien des hommes conviendraient, s'ils étaient sincères, que ce qui les éloigna d'abord de la religion, ce fut la règle sévère qu'elle impose à tous au point de vue des sens, et qu'ils n'ont demandé que plus tard à la raison et à la science des arguments métaphysiques qui leur permettent de ne plus se gêner.

FRANÇOIS COPPEE.

II

"La précoce impiété des libres-penseurs en tunique a pour point de départ quelque faiblesse de la chair accompagnée de l'horreur de l'aveu au confessionnal. Le raisonnement arrive ensuite, qui fournit des preuves à l'appui d'une thèse de négation acceptée d'abord pour les besoins de la cause."

PAUL BOURGET.

Conclusion :

"Avouez-le, Messieurs, entre Dieu et vous, c'est moins une question de vérité que de vertu."

MGR DUPANLOUP.

### A LOUER

Maison à louer No 17 rue Niverville avec ameublement complets, tapis, rideaux, etc. ou sans l'ameublement si on le préfère. 7 appartements baignés et chauffage à l'eau chaude.

Conditions faciles s'adresser de 10 heures a. m. à 2 hrs. p. m. au No 17 rue Niverville. 2f.

### Nettoyage et Teinture des Vêtements d'hommes

Nous nettoyons et teignons les vêtements d'hommes à votre entière satisfaction. Nous renvoyons les habits comme neufs.

PRIX MODÉRÉS.

La TEINTURERIE GONTHIER  
(Ferd. Bellefeuille, Successeur)  
230 Notre-Dame, Trois-Rivières.  
Tel. 331

BOITE POSTE 754 TELEPHONE 533

J. A. LEMIRE, L. L. L.

NOTAIRE

Cessionnaire des Greffes des Notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert

Assurances et Argent à Prêler  
28 Alexandre (Coin Hart)  
Trois-Rivières.

## Pour Réussir

La première condition pour réussir c'est de n'entrer dans une carrière qu'après avoir soigneusement étudié le terrain sur lequel on va s'engager, et la seconde condition c'est, une fois qu'on est décidé, de marcher vers le but sans défaillance.

Tout ce qui se pratique dans les "vieux pays" n'est pas bon à introduire chez nous, j'en conviens, mais il est trois qualités que nous n'aurions pas tort d'emprunter à nos cousins de France : l'économie, l'amour du travail, et le soin à apporter dans le choix d'une carrière.

Le père de famille français étudie les dispositions naturelles de son fils ses aptitudes, son caractère ; grâce à ces premières observations, il sait déjà s'il doit placer son enfant dans un collège classique, une école commerciale ou une école industrielle. Quant au jeune homme lui-même, arrivé au moment où il devra se lancer dans une des nombreuses voies qui s'offrent à lui, son instruction terminée, il le risquera pas un pas en avant sans s'être demandé si tel avenir lui plaira, et s'il possède les aptitudes voulues pour y réussir. En est-il de même chez nous ? En vertu de ce respect des Américains pour la liberté individuelle, les parents ne se reposent-ils pas trop sur leurs enfants du soin de se tirer d'affaires comme ils le pourront ? Mais le plus coupable ou plutôt le plus insouciant dans une matière aussi grave, c'est le jeune homme lui-même. Il entrera, par exemple, à l'école Polytechnique sans avoir consulté les ingénieurs, qui auraient pu lui dire que, sans de véritables dispositions pour les mathématiques, un élève qui suit ces cours risque de ne pouvoir aller jusqu'au bout, et ainsi pour les autres branches de l'instruction.

La seconde condition du succès pour un jeune homme, c'est la volonté : celui qui "vent" arriver, arrive. Celui qui "vent" arriver réussira par son énergie à renverser tous les obstacles, quels qu'ils soient ; par un travail soutenu et une conduite irréprochable, il se fera estimer de tous.

S'il est dans les affaires, qu'il ne se contente pas de donner à son patron la somme de travail qu'il lui est strictement due, mais qu'il considère la maison où il est employé comme la sienne propre, qu'il lui consacre tous ses efforts, qu'il ne change pas de place tous les mois, et il ne tardera pas à être apprécié et recherché par les maisons d'affaires.

Le Journal qui n'a pas d'opinion, ou qui est de l'opinion de tout le monde, n'est pas digne d'être lu. Le "BIEN PUBLIC" a le courage de dire tout sa pensée, sur les hommes et les choses.

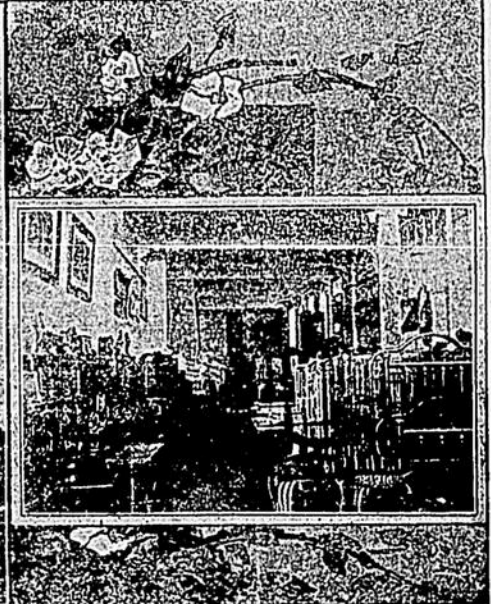
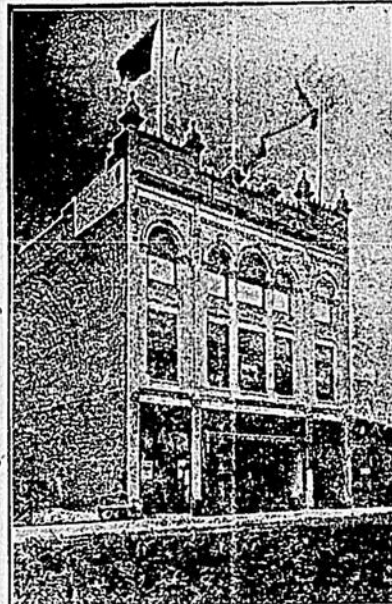
# Lisez le "BIEN PUBLIC."

- ☞ L'Organe Véritable des Intérêts du Peuple.
- ☞ Il est plus digne d'un bon Citoyen de considérer l'Intérêt Général avant l'Intérêt Personnel.
- ☞ Le lecteur assidu d'un Journal vrai et libre, Prépare au pays le support précieux d'une Opinion libre et éclairée. :: :: ::

## Abonnez-vous au "BIEN PUBLIC."

## NOUS MEUBLONS LES MAISONS

Pour tous les appartements y compris Préferts, de la Cuisine au Grenier.



Luxe,  
Confort  
— ET —  
Nécessité.

Depuis \$50.00 à \$500.00  
MAGASIN : 42 Du Platon.  
Entrepot: 103 Des Forges

Soit au comptant ou à Crédit.

# A. LAURIN & Cie

Waterman's **IDEAL** Fountain Pen

Chez Vanasse & Lefrançois

Vous trouverez le plus beau choix de Plumes Fontaines au plus bas prix :: ::

THE GLOBE TRADE MARK

**Importante Question Municipale**

Relativement à une assemblée du Conseil de Ville, tenue le 7 courant et que vous rapportiez dans votre édition du 10 courant, il me semble que cette partie de votre compte rendu qui a rapport à la formation des Comités sont de nature à mettre le public sous l'impression que MM. Beaulac, Bourgeois et moi-même, qui ne sommes pas favorables au système de Comités pour gérer les affaires de la ville n'avons pas l'intention d'examiner tous les comptes qui nous seront soumis pour paiement.

Comme président du comité des Finances je désire mettre le public au courant de ce que nous croyons être dans le meilleur intérêt de la ville à ce sujet. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'examiner tous les comptes sans importance en autant qu'il s'agira des matériaux reçus des prix, des extensions et des additions; toutes choses qui doivent être faites par les chefs des différents départements et par le Comptable qui eux sont payés pour faire ce travail et qui devraient posséder notre confiance jusqu'au point de nous permettre de croire qu'ils sont parfaitement qualifiés à remplir leur charge respective. Nous nous appliquerons cependant à l'examen de tous les comptes, même des plus insignifiants afin de nous assurer s'ils ont été certifiés par les employés autorisés à cet effet. Nous nous assurerons si ces comptes sont rentrés sur l'état de compte de cheque département et nous constaterons si le total des montants indiqués sur les différents états de comptes s'accorde avec le rapport du Secrétaire Trésorier.

Je ne crois pas que la manière de contrôler les comptes dans le passé ait eu pour résultat d'épargner beaucoup d'argent, je crois plutôt qu'il s'en est suivi une perte de temps considérable, et que la lenteur de ce système est la cause que la balance du Livre de Caisse de notre Secrétaire ne s'accorde pas avec la balance réelle de sa caisse. Comme exemple nous voyons dans le rapport du secrétaire pour les six mois finissant le 30 juin 1911 que la balance de son Livre de Caisse est de \$284,000 tandis que la balance réelle de sa caisse est de \$7,000. Cet écart est dû au fait que le secrétaire a payé des comptes avant le 30 juin 1911 qui n'avaient pas été examinés par l'ancien comité des finances. Le paiement de ces comptes n'ayant pas été autorisé par résolution du Conseil, le secrétaire a dû les porter dans sa caisse comme "argent en caisse." Ce mode de tenir les livres, n'est pas du tout satisfaisant et ne devrait pas être toléré plus longtemps.

Je crois que le système que nous nous efforçons de faire adopter par notre conseil sera plus avantageux pour la ville et, si nous le mettons en pratique, je ne doute pas que les affaires seront expédiées avec plus de vigueur et de ponctualité qu'elles ne l'ont été dans le passé.

Le système de Quartier aussi bien que celui de Comités est considéré comme absolument défectueux par toutes les villes progressives. Nous avons supprimé le premier, pourquoi ne pas aussi nous débarrasser du second?

Nous sommes responsables aux contribuables comme Échevins, pour tout ce qui se fait dans les différents départements et le seul moyen de donner l'attention voulue aux affaires de chaque département est bien que tous les échevins soient membres de tous les comités; en d'autres termes, que nous n'ayons qu'un seul Comité Général.

Les affaires d'une ville devraient être gérées de la même manière que les sont les affaires d'une Société à

Fonds Sociaux. Les contribuables en sont les actionnaires et les échevins, les directeurs. Les employés sont responsables au conseil et les conseillers sont responsable au peuple. Que nous placions à la tête de chaque département un homme qualifié et que nous lui donnions la marge voulue pour gérer l'administration nous pas à un président du comité et nous aurons, à mon sens la véritable manière de conduire les affaires municipales. C'est le seul moyen, je crois, d'épargner des dépenses inutiles et souvent injustifiables dans l'administration de nos affaires. Un bon chef de département devra connaître d'avance et exactement combien d'ouvriers devra employer tel travail et dans combien de temps devra s'accomplir ce travail. Il emploiera le nombre d'hommes voulu et il ne sera pas contraint d'en employer plus qu'il n'en faut.

Dans le cas d'un contrat notre Ingénieur avec le chef de département qui fera exécuter le contrat verra à ce que les conditions, de l'entreprise soient fidèlement remplies et que la qualité des matériaux etc, soient conformes à la soumission acceptée par le Conseil. Le seul moyen de recevoir d'un employé la valeur du salaire que nous lui payons est de placer notre confiance en lui et, s'il abuse trop souvent de cette confiance, de le renvoyer; nous souvenant, toutefois, que nous sommes tous humain et sujet par conséquent à faire erreur ou à nous tromper. Le public devra aussi comprendre qu'il importe qu'un employé reçoive un salaire proportionné à ses capacités aussi bien qu'au travail qui lui incombe, autrement il ne donnera pas à sa tâche toute l'attention et tout le zèle que nous serons en droit d'attendre de lui. Un bon chef de département vaut toujours son salaire, et même plus, s'il administre les affaires de son département avec intelligence et économie.

Je ne crois pas qu'il soit possible d'obtenir aucun bon résultat en continuant à laisser administrer les affaires municipales par l'ancien système de Comités.

Vous remerciant, Monsieur le Rédacteur, pour l'espace que vous voudrez bien donner à cette correspondance dans votre estimable journal, croyez-moi bien

Votre tout dévoué,  
ROB. RYAN.

**La gent écolière**

**Les retardataires**

Les écoles, secondaires, académiques, primaires, rouvriront bientôt leurs portes à la jeunesse avide de s'instruire. Nous nous en réjouissons. Il nous tarde de voir les troupes juvéniles reprendre gaiement le chemin de l'école. Pour tout le temps que les maisons d'éducation demeurent vides, il semble manquer un élément de première importance dans le mécanisme social. Ces vastes établissements aux cours désertés, nous paraissent en effet, des jardins sans fleurs, sans parfum.

Les écoliers répondront bientôt à l'appel, et pareils à de braves soldats, ils partiront hardiment en guerre pacifique contre ce grand et sempiternel ennemi qu'est l'ignorance.

Mais une pensée m'attriste. C'est qu'au soir ou au matin de l'entrée, beaucoup de sièges resteront vacants qui devraient être occupés; c'est que beaucoup d'élèves brilleront par leur absence qui devraient se trouver là pour répondre joyeusement eux aussi: présent!

Je ne parle point de ceux que la mort est venue faucher dans leur printemps efflorescence; qu'ils reposent dans la paix du Seigneur; je ne parle point de ceux auxquels une injustifi-

able incurie des parents retire prématurément le pain de l'éducation: nous en causerons plus tard. Qu'il me soit seulement permis de dire un mot aujourd'hui des *Retardataires*.

Ils sont nombreux, hélas! vous le savez, ceux et celles qui ne seront pas fidèles au rendez-vous.

Ah! s'il en était des écoles comme des trains du Pacifique combien de lambins resteraient en panne!

Pourquoi faut-il donc que, bon an mal an, quantité d'élèves arrivent, traînant l'aile tirant le pied, cinq, dix, quinze jours, un mois après les autres. Ignore-t-on que ces retardataires paralysent, dans une certaine mesure, le mouvement général des classes? Ignore-t-on qu'eux surtout se trouvent dans une position excessivement désavantageuse. Ces petits ouvriers de la deuxième heure, en effet, se voient figés au bas de l'échelle alors que leurs camarades d'hier ont déjà monté plusieurs degrés.

Qu'arrive-t-il alors? Si une grâce d'état spéciale ne leur est pas départie, ces enfants, se voyant incapables de rejoindre leurs devanciers, perdront souvent courage; et alors, de deux choses l'une, ou ils cèderont à la malencontreuse idée de tout flanquer là, ou ils prendront leur parti de tenir le gouvernail, c'est à dire la queue de la classe toute l'année.

Et l'on peut dès à présent prévoir les fatales conséquences de l'une ou l'autre de ces attitudes. Beaucoup de carrières qui promettaient d'être brillantes sont irrémédiablement brisées par ce mauvais point de départ.

A qui la faute? Aux parents qui gémiront après coup; mais trop tard. On les verra, dans le cours de l'année scolaire, se plaindre amèrement des lenteurs désespérantes de leur petit Joseph; ils se donneront beaucoup de mal pour trouver les instituteurs en défaut, etc.

Pauvres aveugles! ne cherchez donc pas midi à quatorze heures. Les grands coupables ne sont pas dans le personnel enseignant; c'est vous-mêmes. Les cours scolaires sont comme des tournois de course. Comment voulez-vous qu'ils arrivent bons premiers ces concurrents partis des heures en retard... et cela, par votre coupable négligence.

Conclusion pratique: les écoles vont ouvrir dans quelques jours, préparez donc vos fils et vos fillettes, parents qui ne laissez pas froids l'avenir de vos enfants. Préparez les afin que nul d'entre eux ne manque à l'appel nominal du premier jour. Livres, cahiers, crayons, que tout, l'outillage scolaire soit prêt pour le premier lundi de septembre. Prenez surtout un trousseau, à la petite toilette, car dans beaucoup de cas, c'est là ce qui cause le retard.

PARFONDEVAL.

**Conté de Champlain.—Itinéraire des Assemblées de M. P. E. Blondin Candidat Autonomiste**

- Août 20 (Dimanche), Grand'Mère 3 heures p. m.
- Août 23 (Mercredi), St-Prosper, 3 heures p. m.
- Août 26 (Samedi), Ste-Geneviève de Batiscan, 3 heures p. m.
- Août 27 (Dimanche) St-Stanislas, 3 heures p. m.
- Août 28 (Lundi), Saint-Adelphé, 3 heures p. m.
- Août 29 (Mardi), Sainte-Thècle, 3 heures p. m.
- Août 30 (Mercredi), Saint-Tite, 3 heures p. m.
- Août 31 (Jeudi), Saint-Séverin, 3 heures p. m.
- Sept. 1 (Vendredi), St-Narcisse, 3 heures p. m.
- Sept. 2 (Samedi), Batiscan, 3 heures p. m.
- Sept. 3 (Dimanche), Ste-Anne de la Pérade, 3 heures p. m.

- Sept. 4 (Lundi, Fête du Travail), La Tuque, 8 heures p. m.
- Sept. 5 (Mardi) Cap de la Madeleine, 7 heures p. m.
- Sept. 6 (Mercredi), Champlain, 3 heures p. m.
- Sept. 7 (Jeudi) Saint-Luc, 3 heures p. m.
- Sept. 8 (Vendredi), St-Maurice, 3 heures p. m.
- Sept. 9 (Samedi) Fermont, (Forges Radnor), 3 heures p. m.
- Sept. 10 (Dimanche) St-Timothée 3 heures p. m.
- Sept. 11 (Lundi) Mont Carmel, 3 heures p. m.
- Sept. 12 (Mardi) St-Louis de Fran- ce, 3 heures p. m.
- Sept. 17 (Dimanche) Saint-Roch, après la messe.
- Sept. 17 (Dimanche) St-Jacques des Piles, après les vêpres.
- Sept. 17 (Dimanche) St-Jean des Piles. 7 p. m.

**LES JEUNES NATIONALISTES DES TROIS-RIVIERES**

Lundi soir eut lieu une assemblée des jeunes nationalistes dans le but d'aider la candidature du Docteur Normand. Bien que la convocation n'ait été faite que par téléphone dans l'après-midi, au-delà de 300 jeunes gens se trouvaient réunis au Comité du Docteur Normand, rue Des Forges.

Monsieur l'avocat Charles Bourgeois, échevin de la cité à été élu à l'unanimité président de l'assemblée.

Après quelques mots du président il fut décidé de former une association de la jeunesse nationaliste des Trois-Rivières. On procéda à l'élection des officiers et les messieurs suivants furent élus à l'unanimité.

Président: Dr. J. M. Badaux, Vice-Président: J. A. Lemire, Notaire, Secrétaire: Noël Michelin, Comptable, Trésorier: Bruno Marchand, Avocat.

Comité de Régie: J. N. Cossette, marchand; Herold Tebbutt, Manufacturier; George Teasdale, Forgeron; Omer Boucher, Agent; George Bellefeuille, Tailleur de Cuir; Robert René, Commis; Thomas Aubry, Gantier.

Sur proposition de M. le Président, MM. Mouk, H. Bourassa et Armand Lavergne furent choisis patrons de l'association aux applaudissements enthousiastes de l'assemblée.

Sur la même proposition, l'Honorable Sénateur Moutplaisir et le Docteur Normand, candidat, ont été choisis comme présidents honoraires avec le même enthousiasme.

A ce moment l'assemblée acclama à grands cris le Dr. Normand qui entra dans la salle.

Le docteur remercia chaleureusement les jeunes de leur entrain et de leur dévouement pour le succès de la cause autonomiste et toute l'assemblée le reconduisit jusqu'à sa demeure au milieu des acclamations et des vivats les plus enthousiastes.

**Courrier de la Cité**

Il n'y aura pas de réunion de hommes tertiaires dimanche à cause du pèlerinage des Zouaves. Cette réunion est remise au mois prochain.

M. et Melle Houle de Drummondville sont en promenade chez leur oncle M. Sawyer de Ste-Marguerite.

Nos félicitations pour MM. Bondy & Beaulac pour leur magnifique installation d'habillements pour hommes et garçons, une foule a visité et acheté. À ceux qui n'ont pas encore fait une visite, ne la manquez pas, vous y trouverez de grands avantages. Leurs magasin est au coin des rues Bonaventure et Ste-Marie.

M. Bacaroni a été le gagnant au concours d'habillements chez Hector Girardeau. Veuillez prendre note qu'un nouveau concours va commencer.

**De Passage**

M. J. C. Thibeault de Victoriaville, agent de The Danville Asbestos & Granite Coy., est de passage en cette ville, dans l'intérêt de sa compagnie. Il vend au pair les actions de cette Compagnie, qui devront monter prochainement.

**La typhoïde s'en va**

Les gens qui, en vue de la prochaine ouverture des pensionnats, redoutaient, pour leurs enfants, les atteintes de la fièvre typhoïde, peuvent se rassurer. Il n'y a plus ou à peu près plus de fièvre aux Trois-Rivières. La plupart des malades qui nous restent présentement viennent d'ailleurs.

Au reste, il est bon de noter que tous les cas que nous avons enregistrés ici avaient un caractère très bénin.

MM. Hébert et Lesieur ont le plaisir d'annoncer qu'ils commencent cette semaine un nouveau concours d'habillements c'est le temps de vous procurer un habillement presque pour rien. Allez acheter vos billets au magasin de Hébert & Lesieur 5 des Forges

Aux deux concours d'habillements de la semaine dernière chez Hébert & Lesieur, le gagnant de la première a été M. J. L. Pigeon et la seconde série M. Arcadiens Marchesseau.

**Synode diocésain**

Le synode diocésain convoqué par S. G. Mgr Cloutier aura lieu du 28 au 30 août et non du 21 au 30 comme une distraction du typographe nous le faisait dire la semaine dernière.

**Au Business College de St-Justin**

Comté Maskinongé, Qué.— Cours Commercial, complet en français et en anglais, système de comptabilité, budget, pratique et moderne. Ouvrage de bureau. Tous les gradués ont de bonnes positions.

Pour plus amples informations s'adresser à

O. DUCHESNY, Principal.

**ON DEMANDE**

50 Journaliers et 20 Charpentiers pour l'agrandissement de la Manufacture de Papier au Cap de la Madeleine.

Pour toutes informations, s'adressez à

"The Gres Falls Pulp Mills Co." Cap de la Madeleine.

P. E. PANNETON

BENJ. PANNETON

**Département d'Épargne**

**4% INTERET de QUATRE pour cent Alloué sur Dépôts. 4%**

**P. E. PANNETON & FILS, Banquiers TROIS-RIVIERES, Qué**

**CANADA'S**  
**Great Eastern Exhibition**  
SHERBROOKE, QUE.  
**SEPTEMBER 2 TO 9**  
**\$22,000.00 IN PRIZES AND PURSES**  
The Great Live Stock, Agricultural and Industrial Exhibition of the Province of Quebec. Open to the World. Exhibits of Canada's finest Agricultural Products. Latest Vaudeville Acts, and Magnificent Night and Day Fireworks. Massed Bands, Automobile Parades and grand Trotting Races. Cheap Rates and Special Excursion Trains on all Railroads. Ample Hotel Accommodation.  
**H. E. CHANNELL, Secretary.**  
Prix du passage de Trois-Rivières à Sherbrooke, aller et retour \$4.

**Nous avons un beau choix d'Habillements d'été (2 morceaux) que nous vendrons à très grande Réduction.**  
**UNE VISITE EST SOLLICITEE CHEZ**  
**HÉBERT & LESIEUR, 5, Des Forges**  
MARCHANDS-TAILLEURS.

**Faillite de Ls. DASSYVA & CIE.,**

Nous avons acheté à Grande réduction tout le fond de Banqueroute de Ls. DASSYLVA & CIE., et nous sommes en mesure de le vendre au prix coutant. Lisez nos Prix:

POUR DAMES	
Belles bottines valant 1.75 et \$2 pour	\$1.25
" " " 2.75 et \$3 "	\$2.00
Beaux souliers lacés pour	\$1.13
" " pump pour	\$1.35

POUR ENFANTS	
Bottines 8, 9 et 10 points pour	.55c
Bottines 5, 6 et 7 points pour	.45c

POUR FILLES	
Bottines de \$1.75 pour	\$1.25
Bottines de \$1.65 pour	\$1.15
Bottines Dongola	\$1.13

GARÇONS	
Bottines de 3 et \$4 réduites à	\$2.00 et \$2.50
Bottines de 2 et 2.50 "	à \$1.25 et \$1.75

**POUR HOMMES:** Toutes nos lignes de la faillite sont vendues au prix coutant.

C'est le temps d'en profiter.

∴ Economisez 40% chez

**A. CORBEIL, 32 Des Foges.**

**G. COURTOIS, GERANT.**